

CHRONIQUE DIPLOMATIQUE

L'année 1971 restera celle de la fin de la coopération. La récupération par l'Algérie de ses richesses nationales marque le terme d'une époque d'interdépendance avec l'ex-métropole. Comment s'organise *l'après-coopération* (1) est donc la question fondamentale posée en 1972, X^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Les ouvertures vers la Mauritanie qui se confirment, ne laissent aucun doute sur le désir de l'Algérie de se retourner vers l'Afrique. Mais comme montreur de conduite, comme partenaire, ou comme fournisseur ? L'Algérie multiplie ses contacts internationaux et se lance dans la décennie du gaz. Les Etats nord-africains sont entraînés par ce dynamisme volontariste. Et si le Maghreb semble progresser vers une certaine unité, cela semble devoir se faire vers un ensemble méditerranéen conjoignant l'ex-Métropole des 3 Etats d'Afrique du Nord, mais aussi l'Espagne et l'Italie.

Est-ce que tout ceci ne se fera pas au détriment de la solidarité afro-asiatique est la question que l'on est en droit de se poser désormais.

I. — LES RELATIONS INTERMAGHRÉBINES

La problématique unitariste est sans cesse réaffirmée au niveau du discours de chacun des Etats maghrébins. Mais la construction de l'Unité se heurte chaque année à des obstacles nouveaux. Parfois ce sont de vieux différends, comme les frontières, que l'on réussit à surmonter alors que le nombre des partenaires varie et pose de nouveaux problèmes (A). Cependant la coopération (B) se met en place sur le plan bilatéral et passe parfois à une concertation multilatérale lorsque la nécessité de présenter un front commun s'impose.

A. — LES FRONTIÈRES : L'UNITÉ MAGHRÉBINE A 3 OU A 5 ?

On aurait pu croire après les retentissants sommets des années passées que l'on ne parlerait plus en 1972 de questions frontalières. Or non seulement il

(1) L'expression est du R.P. SANSON.

en fut question ne serait-ce que pour confirmer les accords mais bien plus l'attitude « machreqiste » de la Libye, l'entrée de la Mauritanie dans le Maghreb et la question du Sahara espagnol posent autant de nouveaux problèmes.

1. — *Les frontières.*

Le contentieux est réglé entre l'Algérie et la Tunisie depuis 1970 et aux rencontres d'Ifrane et de Tlemcen (27 mai 1970) (2) entre le Maroc et l'Algérie. Or c'est justement dans ce cas que l'on reparle de frontières. Une commission se réunit à Rabat, on y traite de délimitations. Une convention est signée le 15 juin 1972 (mais ne sera ratifiée qu'en 73) qui prévoit une coopération pour la mise en valeur de la mine de Gara Djebilet et l'évacuation du minerai de fer par Tarfaya. Car là est le vrai problème. L'accord frontalier (dont le texte n'a pas été divulgué) semble consacrer la thèse de l'Algérie et celle de l'O.U.A. sur l'intangibilité des frontières coloniales (nous reparlerons de cet accord annoncé par le Roi du Maroc au sommet de l'O.U.A. à Rabat. Cf. *infra*, III, 2).

Il reconduit la « ligne Warnier », c'est-à-dire la suite de la frontière non définie par le traité de Lalla Marnia (18/3/1845). La limite est la jonction du 11^e méridien ouest avec l'Oued Draa. Tindouf est donc algérien contrairement aux revendications marocaines (3) par contre l'Algérie renonce au débouché sur l'Atlantique, sans pour cela appuyer certaines visées territoriales sur le Rio de Oro, tant marocaines que mauritaniennes.

C'est en effet le deuxième élément qui s'impose avec force au Maghreb : alors que la Libye va s'unir à l'Egypte, l'année 1972 marque l'entrée de plein pied de la Mauritanie dans le Maghreb et soulève avec acuité la nécessité d'une action concertée à propos de la décolonisation du Rio de Oro.

2. — *Les nouveaux problèmes.*

L'ensemble de l'opération est un incontestable succès de la diplomatie algérienne. Elle s'étale sur plusieurs années. Mais dès les premiers jours de 1972, le Docteur Taleb rentre de Nouakchott, et annonce la signature d'un accord de coopération culturelle. Puis les trois ministres des Affaires étrangères se réunissent à Alger. On parle alors d'un nouveau Nouadhibou (4). Les visites vont se poursuivre toute l'année et la coopération avec les Etats maghrébins se mettre en place (5). Dans une déclaration à l'A.P.S., le

(2) Cf. *Infra*, l'accord sur l'exploitation en commun du gisement d'El Borma avec la Tunisie. Cf. nos précédentes chroniques et BOUTROS-GHALI (B). *Les conflits de frontières en Afrique*. Paris, Ed. Techniques eto 1972. 158 p.

(3) L'*Opinion* et *al'Alam* seront saisis plusieurs fois pour avoir proclamé devant les chefs d'Etats africains réunis à Rabat (O.U.A., cf. *infra*, III, 2) que le peuple marocain n'accepterait jamais l'alléation d'une partie du territoire au profit d'un pays qui ne soit pas le grand Maghreb arabe.

(4) 14 septembre 1970. Cf. chronique diplomatique in A.A.N. (IX).

(5) L'Algérie entend même pousser cette coopération vers les Etats de l'O.E.R.S. (Mali, Guinée, Sénégal) ; cf. *infra*, la route de l'unité, III, 2).

président Ould Daddah confirme que les points de vue concordent sur la réalisation du grand Maghreb. Depuis 1969 l'Algérie s'était efforcée (et avait réussi) de créer les conditions de la conciliation entre le Maroc et la Mauritanie. Aussi est-ce à l'Algérie que celle-ci confie le soin d'entreprendre les démarches nécessaires à son adhésion. Le quotidien algérien *La République* (29 décembre 1972) précisait à ce sujet : « (Pour) contester les survivances du pacte colonial, le choix de la Mauritanie est judicieux. Le Maghreb se renforce avec l'adhésion d'un 4^e (6) membre qui dispose d'importantes ressources qu'il se contente actuellement d'exporter ». Ce texte a le mérite de la franche clarté. C'est que les intérêts en jeu sont considérables mais tout autant que ceux mis en cause par une éventuelle création d'un Etat saharien.

La position des trois pays sur le Sahara espagnol reste celle décidée il y a 3 ans : exercice du droit d'autodétermination par la population du Rio de Oro conformément aux résolutions des N.U.

Le programme d'action de cette décolonisation a été dégagé depuis le sommet de Nouadhibou, confirmé à la réunion des Ministres des Affaires Etrangères, le 4 janvier 1972 à Alger et mis en marche à la réunion des trois chefs d'Etat à Rabat lors du sommet de l'O.U.A. Un referendum paraît la solution proposée. Les intérêts sont complexes. La découverte du gisement de phosphates de Boukraa gêne le Maroc, le problème des Iles Canaries, la situation de l'opposition au Maroc et la nécessité de ménager l'Espagne pour d'autres raisons (le gaz algérien par exemple) justifient une stratégie souple. Les 4 Etats (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie) entretiennent de bonnes relations avec l'Espagne. Le Roi Hassan II précise le 16 juin (O.U.A.) que l'Algérie ne se considère plus comme partie prenante (aux territoires ?) mais appuie les efforts pour la décolonisation. Les trois Etats (Algérie, Maroc, Mauritanie) condamnent la création d'un Etat factice mais admettent fort bien que M. Lopez Bravo parcoure le Maghreb pour expliquer la position espagnole. L'Espagne offre son aide à la Mauritanie et au Maroc et aux Etats maghrébins le partage du marché. Le problème le plus crucial semble venir de la main d'œuvre canarienne que les Espagnols amènent au Rio de Oro. Certes Alger « accueille » (discrètement) un mouvement de libération nationale. Mais M. Bouteflika va à Madrid et M. Lopez Bravo vient à Alger (Cf. *infra*, accords de Gaz) ; (Rabat « ~~le~~ berge », le mouvement (clandestin) révolutionnaire des hommes bleus (MOREHOB), qui d'ailleurs semble-t-il s'installera à Alger). La Libye a offert son assistance pour « en finir ». Personne ne lui a répondu.

On est alors en droit de se poser tout de même quelques questions. Certes le Roi du Maroc, président en exercice de l'O.U.A. (7) pour 1972, a eu d'autres préoccupations à l'intérieur. Mais les autres parties concernées ? Madrid a construit un port minéralier. La firme Krupp avec l'appui officiel de la R.F.A. a investi 100 millions de D.M. pour l'installation du tapis roulant

(6) Il semble que l'Algérie néglige ici la Libye, or c'est cette dernière qui va permettre à la Mauritanie de sortir de la zone franc en apportant 50 % du capital de la nouvelle banque centrale.

(7) Qui a voté la décolonisation du Sahara espagnol avec la plus grande fermeté. Cf. *infra*, III).

qui évacue le minerai de Boukraa à El Aioun (réserves 1 300 millions de t de phosphates, production prévue 10 millions de t/an). Krupp a-t-il reçu des garanties de continuer « après » ? Il semble que ce soit là une habitude en Afrique où l'on respecte souvent, quel que soit le régime (la Guinée n'a pas nationalisé la F.R.I.A.), scrupuleusement les activités des grandes affaires.

Les partenaires maghrébins semblent d'accord sur cette attitude. Peut-être parce que pour réaliser le Maghreb il faut bien en passer par là.

B. — LA COOPÉRATION INTRA-MAGHRÉBINE

On peut considérer que le Maghreb a fait de grands progrès en 1972. Non pas vers l'Unité bien hypothétique encore, mais dans la concertation et l'amélioration des relations que l'on pourrait qualifier de « bilatérales à plusieurs ». Autrement dit la coopération intra-maghrébine se développe parce que les relations des Etats s'étoffent deux à deux. On verra donc tout d'abord les relations bilatérales avant de signaler les activités vraiment pan-maghrébines.

1. — *La coopération bilatérale.*

C'est incontestablement le rapprochement entre l'Algérie et la Tunisie qui marque le volontarisme le plus spectaculaire. Les visites des Chefs d'Etats (Boumediene en mai en Tunisie, Bourguiba en juin en Algérie) constituent un événement fondamental, longuement préparé d'ailleurs on va le voir. En fait les deux chefs d'Etats ne s'étaient jamais rencontrés en tant que tels sur leur sol respectif. Quand le colonel Boumediene commandait l'armée des frontières à Ghardimaou le président Bourguiba avait d'autres sympathies dans l'équipe algérienne et aussi quelques difficultés avec l'A.L.N.

Pourtant depuis l'indépendance de l'Algérie on ne manque jamais de célébrer en commun l'anniversaire du bombardement de Sakiet Sidi Youssef et celui de l'attaque contre Bizerte. On rappelle le passé et l'on oublie les litiges pour ne souligner que l'aide de la Tunisie à l'Algérie en guerre.

Enumérer toutes les visites de Ministres et personnalités entre les deux pays serait fastidieux. On en retrouvera d'ailleurs le détail dans la chronologie. Mais les voyages des Chefs d'Etats ont été minutieusement préparés. M. Masmoudi est à Alger en janvier, suivi de peu par M. C. Klibi et enfin par M. Hedi Nouira (24 mars au 2 avril) tandis que M. Yaker signait à Tunis un accord commercial en février. Les échanges sont encore faibles : 6 millions de D.T., il y a 350 coopérants tunisiens en Algérie, car une coopération culturelle a été amorcée. Le Dr. Taleb ira en août en Tunisie et les « semaines culturelles » ont de francs succès.

L'apuration du contentieux est achevée (frontières, biens et avoirs, nationalité) par différentes commissions *ad hoc*. Les discussions sont engagées

pour la coopération industrielle et l'exploitation en commun du gisement d'El Borma est décidée le 2 juin. C'est donc dans un contexte manifestant un réel rapprochement que les deux Chefs d'Etat se rencontrent. Le gouvernement tunisien entend donner un éclat triomphal à la visite du président Boumediene.

A Kairouan (première ville musulmane du Maghreb, d'où partit Sidi Okba, évangélisateur de l'Algérie) les deux présidents célèbrent le Mawlid ennabaoui et le passé à la mosquée d'Okba Ibn Nafaa.

Le président Bourguiba recevra à Alger un accueil bien plus chaleureux il faut l'avouer que celui réservé à Qaddafi et Sadate. Cf. *infra*.

Les deux Chefs d'Etat maghrébins ont eu souvent des positions différentes certes, mais on devait constater, non sans quelques surprises, que les deux régimes ont la même vue sur nombre de programmes internationaux. Le Maroc est fragile, la Libye trop bouillonnante, les deux présidents émettent quelques réserves vis-à-vis des dirigeants arabes et surtout ont besoin de se concerter, voire de présenter un front uni sur le plan méditerranéen (8) et devant la C.E.E.

Après les grands principes, l'intendance suit : un accord à long terme (signé à l'occasion de la Foire d'Alger par C. Ayari) doit permettre de quadrupler les échanges, une chambre de commerce mixte est mise en place, deux conventions financières règlent les problèmes des trésors et Instituts d'émissions, les pensions, les avoirs bloqués ; une commission mixte pour la promotion du tourisme au Sahara étudie l'harmonisation de la législation sur le transit, sur les agences de voyages, etc...

Un certain nombre de positions communes sont dégagées au sujet du non alignement, de la sécurité en Méditerranée (exclure toutes les bases, toutes les flottes et coopérer avec les riverains) mais surtout coordonner le développement industriel, évacuer le gaz vers l'Italie et présenter un front commun devant la C.E.E. Il faut dire que les deux Etats connaissent une stabilité (au moins apparente) dont ne bénéficient pas leurs partenaires maghrébins.

En effet après le complot de Kénitra c'est le suicide, le 16 août 1972, du général Oufkir. Les Etats maghrébins sont « gênés ». Certes la Libye ne se gêne pas : elle accuse, elle soutient. En réponse le Maroc brouille les émissions de radio Tripoli (qui semblent très écoutées). Le Roi accuse la Libye et révèle même que Oufkir voulait faire abattre l'avion de Qaddhafi qui se rendait à Nouakchott ! La Libye flétrit la Grande-Bretagne qui rend les pilotes marocains réfugiés à Gibraltar et oublie ainsi sa propre attitude à l'égard des généraux soudanais exécutés par Numeiry.

Si la presse arabe accuse Oufkir de collusion avec les U.S.A. et Israël, la presse tunisienne se contente de condamner l'attentat. Quant à la presse algérienne elle se borne à reproduire les dépêches d'agences, sans commentaires. Il est vrai qu'Oufkir venait souvent à Alger... Les relations ne sont pas mauvaises entre l'Algérie et le Maroc, bien au contraire.

(8) Boumediene devait faire un très important discours à ce sujet devant l'assemblée nationale tunisienne.

M. Bouteflika est à Rabat en janvier pendant que M. Benjelloun est à Alger. D'autres ministres iront à Rabat : M. Kassim, Zaïbeck, Yaker. Les commissions mixtes soit se mettent en place, soit fonctionnent effectivement, des accords sont signés. (Cf. liste *infra*) dans le domaine culturel et scientifique (cinéma, radio, jeunesse, sports, enseignements).

L'ONAFEX entretient des délégations, comme en Tunisie, à Casablanca de même qu'une chambre de commerce mixte est créée, comme avec la Tunisie. Les échanges qui portent sur 40 millions de \$ doivent passer à 150 avec l'accord commercial à long terme signé avec le Maroc (9). Enfin des négociations plus particulières sont menées à bien : coopération énergétique (électricité) et édification d'une cimenterie à Oujda (1 million de t en 1976).

Les relations sont par contre moins importantes entre les extrêmes maghrébins : Maroc-Tunisie. Quelques accords sont signés cette année sur les trésors, les banques centrales, le fonds de garantie automobile, c'est à peu près tout. Alors que la Tunisie développe sa coopération avec la Libye et l'Algérie avec la Mauritanie.

Certes Qaddhafi a proposé à Tunis l'unité entre les deux pays. On sait avec quelle verdeur le Combattant Suprême répondit. Pourtant la Tunisie voit dans le vide libyen une décharge possible à son expansion démographique. Officiellement il y a 5 à 6000 « coopérants » tunisiens en Libye. Il semble en fait que les travailleurs soient assez nombreux. Il existe en tout cas une commission mixte pour la pêche et une société hôtelière mixte.

De son côté l'Algérie est dans une situation qui risque de devenir équivoque avec la Libye. Elle insupporte assez les leçons que cette dernière donne trop facilement et pourtant plusieurs visites de hauts responsables (Col. Yahiaoui, Chérif Messaadia en avril assistent au Congrès de l'Union socialiste arabe) n'enlèvent pas la gêne que l'on ressent aux différentes visites de Qaddhafi, à Oran (10), Alger, Constantine. Seule la coopération en matière de transports paraît bien fonctionner. Il semble même que la coopération avec la Mauritanie soit plus efficace : Qaddhafi, qui souligne volontiers « l'évidence de l'Union de la Mauritanie au monde arabe », accepte de mettre ses ressources au service de la libération économique de la Mauritanie : entre 1971 et 1972 elle a prêté 5,5 milliards de F. C.F.A. pour différents projets (routes et mosquées), 800 millions de F. C.F.A., à court terme et elle participe à 51 % au capital de la B.A.L.M. Banque commune créée le 26 juin, ouverte le 26 décembre. La part libyenne est de 250 millions de C.F.A., plus une avance en devises de 5 milliards de C.F.A.

Les relations de l'Algérie avec la Mauritanie sont, pour le moment, moins financières et plus politiques. L'Université d'Alger reçoit 150 étudiants mauritaniens, et une vingtaine de professeurs enseignent à Nouakchott tandis que quatre ou cinq médecins algériens du service national exercent en

(9) Comme avec la Tunisie. On est frappé de la similitude des procédures : organismes mixtes, accord à long terme, ce qui prouve bien que les relations sont « bilatérales à plusieurs ».

(10) Il dira après avoir visité Mers el Kebir, la nécessité d'évacuer la Méditerranée au profit des seuls riverains.

Mauritanie. La coopération se développe dans des domaines très particuliers (sûreté nationale, matériel militaire) mais c'est dans le domaine des transports qu'elle est le plus efficace : ouverture d'une ligne aérienne Alger-Nouakchott, conventions tarifaires et extension du réseau de la C.N.A.N. vers l'Afrique de l'Ouest. De nombreux ministres se rendent visite et si les Noirs du sud mauritanien préfèrent manifestement l'O.E.R.S., la présence fréquente de M. Ould Daddah à Alger, ne laisse pas de doute sur les ouvertures maghrébines de la Mauritanie surtout dans le cadre d'un règlement du problème du Sahara espagnol.

2. — Les activités maghrébines intégrées.

Les activités véritablement maghrébines sont aussi nombreuses que variées. On peut les grouper en rencontres - colloques - séminaires, réunions de commissions techniques et organismes plurinationaux fonctionnant effectivement. Cf. chronologie :

- colloque maghrébin sur le livre avec l'appui de l'UNESCO, à Hammamet, sur l'information à Tunis, des journalistes à Tunis, sur la protection de l'enfance à Alger, sur le volontariat à Alger, sur la formation hôtelière à Rabat, etc... ;

- réunions des scouts maghrébins à Alger, des avocats, des cadres du tourisme ; congrès médical à Tunis et symposium de rhumatologie à Alger ;

- festival du théâtre maghrébin à Hammamet et amateur à Monastir ;

- séminaire sur la rénovation des centres historiques à Alger en octobre sur les médinas de Fez, Alger et Tunis, séminaire sur les agrumes à Mostaganem et surtout le séminaire sur le dualisme rural à Alger en décembre (cf. C.R. dans *Maghreb*). Au plan culturel les relations sont excellentes et ont permis le développement de la *Maghrébovision*, les directeurs des trois R.T.V. se réunissant en janvier à Tunis pour signer un nouvel accord de coopération. Les jeux universitaires maghrébins se déroulent à Casablanca en juillet tandis que le président Bourguiba recevait les trois ministres de la culture réunis en août à Tunis : le Dr. Taleb y proposera la création de manuels d'histoire en commun et l'on y parle de « former l'homme maghrébin... générations homogènes imbuës des mêmes valeurs morales ».

Plusieurs comités techniques devaient également se réunir et réaliser plusieurs opérations non négligeables. Réunion à Alger des Compagnies maghrébines de transports fin avril à propos de la *Maghreb Coast Line*, suivie de la réunion à Casablanca des trois Compagnies aériennes en juin tandis que le sous comité maghrébin des transports maritimes décidait dans cette même ville également en juin l'exclusivité du cabotage. En septembre le Comité maghrébin de l'emploi et du travail étudiait les problèmes de transferts de salaires, d'assurances, alors que l'Algérie publiait la ratification de la création du bureau central de compensation maghrébine.

A l'occasion du jumelage de Sidi Fredj et Sidi Bou Saïd en septembre on devait prévoir la création d'une union touristique maghrébine et d'une confédération de l'hôtellerie englobant la Libye et la Mauritanie.

Enfin sur le plan de l'harmonisation des échanges était créée à Casablanca fin mai la COMAP (agrumes et primeurs) dont la première réunion se tint à Alger en octobre pour examiner les moyens de lutter contre les barrières dressées par la C.E.E.

La concertation entre les Ministres maghrébins leur permet de préparer l'Assemblée annuelle du F.M.I. et de la B.I.R.D. (Cf. *infra*) et la remise sur pieds par le C.P.C.M. du C.E.I.M. (réunion à Tanger, juillet-août). Avec l'aide du P.N.U.D. et de l'O.N.U.D.I. les Maghrébins veulent créer une banque d'information (11) et surtout coordonner leurs positions en face de la C.E.E., comme on le verra *infra*. Mais force est de reconnaître, si importants que soient ces progrès décrits vers un Maghreb plus solidaire, que les relations avec la France restent encore les plus importantes.

II. — LES RELATIONS FRANCO-MAGHRÉBINES

Contrairement à ce que soutenaient certains esprits chagrins qui refusent l'évolution du Tiers-Monde, la France a très bien supporté la crise pétrolière de 1971. On peut même dire que l'après-coopération articule plus clairement les relations de l'ex-métropole avec ses partenaires maghrébins. Le droit au développement est reconnu par la France et son attitude par exemple à Santiago du Chili semble plus ouverte que celle de la plupart des pays nantis. Certes il n'est pas évident qu'il en soit de même en Afrique noire, et l'on peut regretter la non publication du rapport Gorse (12). Toutefois les relations avec les Etats maghrébins se renforcent, même si la France n'est plus le partenaire unique et privilégié. Le budget de la coopération n'étant plus diversifié en particulier pour l'Algérie, comme autrefois, nous verrons successivement la coopération globale puis les relations par pays.

A. — LA COOPÉRATION FRANCO-MAGHRÉBINE GLOBALE

Présentation des différents budgets concernant la coopération avec les Etats maghrébins

On trouve les chiffres officiels des crédits au budget de la coopération, à celui des affaires étrangères, dans les rapports publiés par le dernier ministère, dans les rapports de la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.), repris par différentes revues (en particulier *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* qui est incontestablement celle dans laquelle on trouve le

(11) Avec l'organisation Claude Sicard (France).

(12) Cf. le remarquable exposé de J. Touscoz : in *Esprit* (40), 11, nov. 72 : 682-705.

plus d'informations). Plusieurs auteurs (13) ont été surpris que je donne des chiffres différents au sujet de « l'aide » et en particulier du nombre des coopérants. L'explication est simple : les sources sont diverses et ne recouvrent pas toutes la même tranche du temps ; ainsi certains coopérants arrivent en mars à leur poste alors que d'autres le quittent en juin or les décomptes sont annuels dans les prévisions budgétaires. Je présente donc encore cette année plusieurs budgets en précisant qu'il faut les comparer à ceux des autres chroniques car en général j'essaie de fournir les chiffres de l'année en cours, ceux de l'année passée et les prévisions pour la suivante. Au lecteur ensuite d'utiliser cette documentation.

1. — *Les chiffres de l'aide et les crédits de la coopération.*

1 - Budget de la coopération en 1972 :

Aide aux pays de la zone franc et assimilés. Chiffres globaux : 2 137 millions de Frs dont 482 pour le Maghreb, soit : 287 pour l'Algérie, 120 pour le Maroc, 75 pour la Tunisie.

2 - Autre source en \$, chiffres arrondis :

Total de l'aide publique française : 430 millions de \$ dont 77 millions de \$ pour le Maghreb, 154 pour l'Algérie, 147 pour T.O.M./D.O.M., 53 pour les autres pays.

On voit qu'il s'agit de chiffres légèrement inférieurs, c'est qu'en fait il faut ajouter à ces chiffres l'aide aux investissements publics accordés au Maroc et à la Tunisie depuis 1968, l'aide aux projets d'équipements (Maroc, 1970 : 76 M. de F ; 1971 : 130 M. de F ; Tunisie, 1970 : 28 M. de F ; 1971 : 50 M. de F) ; l'aide à la balance des paiements (Maroc 50 (1970), 70 M. en 1971) et l'aide exceptionnelle à la Tunisie (14 M.).

3 - Chiffres globaux comparatifs sur les trois années de cette chronique, en millions de Frs.

	1971	1972	1973
Algérie	272	253	229
Maroc	116	124	134
Tunisie	72	77	85
Total Maghreb	460	454	448
Sur le total du budget de coopération	2 669	3 012	3 297

(13) En particulier Y. BILINSKI dans son excellente thèse sur France-Tunisie.

On voit que ces crédits sont en légère diminution alors que les crédits globaux augmentent.

4 - Détails :

dépenses en capital

Dépenses civiles	1972	1973	1972	1973
Algérie	216	217	24	-
Maroc	101	115	3	3
Tunisie	64	68	3	8
Dépenses militaires	1972	1973		
Algérie	13	11		
Maroc	20	17		
Tunisie	10	9		

Il faut ajouter à tous ces chiffres les charges budgétaires et en particulier la gestion des coopérants (cf. *infra* pour leur nombre). Et ceci explique la complexité des chiffres : on trouve certains crédits non pas au budget de la coopération mais à celui des affaires étrangères. La nouvelle convention avec le Maroc (13/1/72) provoque un accroissement de 12 millions sur la participation française à la rémunération des coopérants et permet par ailleurs de

Répartition par actions et par zones des crédits consacrés aux relations culturelles scientifiques et techniques.

	Maghreb y compris Libye			sur un total en millions de F.		
	1971	1972	1973	1971	1972	1973
Services culturels scientifiques et de coopération technique	8,55	9,17	9,91	51,74	55,71	60,99
Action culturelle et artistique	127,08	133,98	145,41	373,87	405,92	434,93
Relations scientifiques	4,20	3,61	4,05	15,64	16,95	24,87
Coopération culturelle et technique	239,14 (1)	284,67	292,93	425,64	488,97	533,23
Total des dépenses ordinaires	378,97	431,43	452,30	866,89	967,55	1 054,02

Source : Ministère des A.E. : Relations cult., scientif. et techn.

(1) Non compris les actions de formation en Algérie imputées au chapitre 42-25 (20 millions de F environ).

Le Maghreb reçoit plus que toutes les autres zones et presque 45 % du total.

prévoir une économie de 1,5 million sur l'O.U.C.F.A. (décrets n° 72-1172 et 73 du 27/12/72 : 9730 sv.).

1972 1973

Chap. 36 : subventions O.U.C.F.A. 45 232 550/43 732 550.

Les chapitres 52-25 contribution au développement de l'Algérie et 68-82 concours au développement de l'Algérie sont inscrits pour mémoire. Il s'agit de reliquat de crédits reportés depuis 1970 (20 millions de paiements et 45,3 millions en 1972). Cf. ci-dessous l'exposé sur la C.C.C.E.

5 - C.C.C.E. et avances de trésorerie, prêts, garanties.

Algérie : 1965 à 1971 : 180 millions concours non remboursables ; 760 millions prêts à long terme ; 1 000 millions crédits privés garantis.

Maroc et Tunisie pas d'aide de ce type en 1972 mais au 31/7/72 un total de 869 millions de F a été effectué pour le Maroc, 374 millions de F pour la Tunisie.

La C.C.C.E. gère l'aide accordée aux pays maghrébins (comme aux autres Etats d'ailleurs) sous forme de prêts à long terme associés à des crédits privés garantis par la COFACE.

Il s'agit généralement de crédits pour des études hydrauliques, agricoles, touristiques, financement de programmes de télécommunication, de T.V., équipements, de ports, mines, de participation dans des usines de montage ou de traitement. Le Maroc a reçu en 1971 206 millions de prêts gouvernementaux et 256 de crédits privés garantis. La Tunisie 50 millions de prêts gouvernementaux et 100 millions de prêts gouvernementaux et crédits privés garantis pour l'achat en France de petits équipements ou matières premières.

De plus la C.C.C.E. participe au capital d'institutions : B.N.D.E. au Maroc (2,33 %), C.S.N.I. Tunisie (6 %), COFITOUR (5 %).

Pour les mémoires, dans les tableaux on peut se référer aux rapports d'activité de la C.C.C.E. (14). Ainsi pour l'Algérie on ne trouve plus les chiffres autres que globaux pour la division forte du complexe sidérurgique de Annaba : crédits 1970 + 71 : 55,7 + 10,4 millions de F ; 1972 : 45,3. En ce qui concerne l'aide budgétaire française à des investissements et les concours définitifs, la totalité des crédits prévus par l'accord de 1965 (O.C.I.) ont été engagés (200 millions de crédits gouvernementaux, 200 millions de crédits privés, garantis par la COFACE).

Sur les crédits gouvernementaux : 40 millions sont des concours non remboursables, 160 millions sont des crédits à long terme et faible pourcentage.

Parmi les opérations achevées on peut signaler :

— l'usine de liquéfaction de gaz de Skikda et les opérations satellites (gazoduc H'assi R'Mel-Skikda, méthanier de 40 000 m³) ;
riens ;

— sept unités de conditionnement de dattes dans les départements sahariens ;

(14) Cf. tableau 15, rapport C.C.C.E. - s/38 projets.

— un certain nombre de projets sont en cours et quelques versements ont été reportés sur 1972.

2. — *Les coopérants.*

Au premier janvier 1972 la répartition globale des coopérants français est la suivante :

19 978 au Maghreb
10 517 dans les 18 E.A.M.A.
3 206 dans le reste du monde.

Total 33 701

On voit à quel point le Maghreb vient en tête. Le statut des coopérants est modifié et précisé en 1972 par une série d'actes juridiques qui limitent le détachement à un maximum de 6 ans, encourage rotation et mobilité, précise les garanties de retour mais maintient le principe du volontariat.

(Loi n° 72-659 du 13 juillet 1972 au J.O.R.F. : 5447 et décrets n° 72-1247 et 1249 du 29 décembre 1972 au J.O.R.F. : 10045 à 10051).

Cela correspond à la réorientation de la politique française et à l'élévation du niveau des coopérants. Cela ne correspond pas encore (15) aux réajustements rendus nécessaires par les difficultés rencontrées en pays de zone franc et on ne saurait passer sous silence les problèmes soulevés par les Africains lors du voyage du Président Pompidou tant il est vrai que le Maghreb et l'Algérie surtout s'ouvrent au moins au Nord de l'Afrique noire et que le renversement de la position pro-sioniste de certains Etats africains peut être considérée comme une victoire des pays arabes.

De plus l'élargissement du Marché commun a poussé le gouvernement à accentuer sa vigilance en matière de concurrence tant économique que culturelle.

Tableaux des coopérants.

(Comme pour le budget on trouvera plusieurs chiffres).

	1971	1972	1973
Total	31 853	30 179	31 109
Maghreb 4 pays	18 815	19 978	?

Enseignants 1972 :

17 487

14 132 E.N.

3 355 F^s

(15) Il faut bien regretter ici encore la non publication du rapport Gorse.

1^{er} juin 1972 au Maghreb V.S.N.A. :

Enseignants : 1 326	Techniques : 1 619 T ^s : 2 945
---------------------	---

3 742	3 048 T : 6 790
-------	-----------------

(presque la moitié, et plus que l'Afrique).

Experts de longue durée au Maghreb : 4 343/3 888

courte durée au Maghreb : 669/ 705

soit total 5 052/4 593

sur total général 10 265/9 647

Boursiers accueillis en France :

études : 1 765/1 817 3 090 s/total : 16 396

stages : 1 325/1 096 2 913

16 424

L'exemple de l'Algérie démontre combien les décomptes sont difficiles à établir :

1972 : 6 350 dont 1 700 V.S.N.A.. Donc moins de 5 000 civils, c'est-à-dire moins que les Moyens Orientaux, mais il faut ajouter les :

+ coopérants de droit commun (chiffres imprécis) ;

+ O.U.C.F.A. (600) ;

+ C.C.C.E. (250) ;

+ militaires (200) ;

+ privés.

On compte généralement dans les « coopérants » globaux les 3 200 fonctionnaires et enseignants qui exercent dans les établissements français au Maghreb. Ceux-là sont entièrement pris en charge par le budget des A.E.

B. — LES RELATIONS PAR PAYS

Bien que dans certains domaines (E.N.A., R.T.V., formation professionnelle, études agricoles, recherches médicales, etc...) la France apporte le même type de concours, et que le même type de problèmes se pose au niveau de l'émigration (allocations familiales par exemple), il est préférable de diversifier l'étude des relations pays par pays.

1. — *Les relations franco-algériennes, dix ans après les accords d'Evian.*

Les relations franco-algériennes ont une importance d'une densité inconnue dans les relations internationales traditionnelles. La coopération franco-algérienne fut organisée par les « accords d'Evian » dont la nature juridique ne fut jamais très nettement définie. Ces accords précédaient la reconnaissance de l'indépendance. On peut donc comparer cette procédure à celle pratiquée

avec le Maroc et la Tunisie, l'interdépendance. Dix ans après c'est la *banalisation*. Cela tient à deux phénomènes : la France pour préserver ses intérêts avait parié sur une Algérie « réformiste ». L'Algérie, découvrant les possibilités qu'offrait le gaz parie aujourd'hui sur de plus gros clients. On en est arrivé là par étapes : 1965 (remise en ordre interne et accords pétroliers) puis 1971 (récupération) constituent les deux paliers d'après 1962. Le départ massif des Européens facilitait ce passage plus rapide. De part et d'autre on fit tomber peu à peu les clauses gênantes d'Evian.

La France ne dépend plus de l'Algérie pour ses approvisionnements pétroliers : elle reçoit en effet désormais plus de la Libye (14 %), du Nigeria (12 %) que de son ex-colonie (7 %). De son côté l'Algérie commercialise son pétrole et son gaz comme elle l'entend et profitant d'une conjoncture favorable voit ses ressources augmenter de 5 milliards de dinars en devises, mais surtout elle préfigure ce que seront peut-être les relations futures entre les compagnies et les Etats qui sauront négocier.

Par contre les contrats de gaz se développent et le 13 mai l'Algérie (ou plus exactement la SONATRACH) signait un contrat pour la livraison de 13 milliards de m³ de gaz à l'Europe par le canal français (Belgique, R.F.A.). L'Algérie considère Gaz de France comme un partenaire éminemment sérieux qui lui permet de ne pas dépendre totalement des U.S.A. Le gaz d'Hassi R'mel arrive désormais à Fos mais l'on parle de projets grandioses : réinjecter ce gaz dans les poches vides de Lacq, réutiliser ainsi le réseau et stocker.

Le 19 juin 1972 le président Boumedienne inaugure l'usine de liquéfaction de gaz naturel de Skikda, une des plus importantes du monde (elle pourra traiter 6 milliards de m³/an), construite par la société française Technip avec un prêt d'environ 500 millions de D.A. accordé par un pool bancaire français. Cette usine livre déjà du G.N.L. * à la France, le terminal gazier est inauguré à Fos le 6 novembre.

Le Chef de l'Etat algérien insiste sur ce cas dans lequel il voit « ce que peut être demain une coopération internationale librement consentie et mutuellement profitable... une opération qui peut devenir exemplaire ». Plusieurs groupes en effet interviennent dans cette affaire ; l'usine est doublée d'un complexe de matières plastiques exécuté par la Yoyo Engineering Cy (Japon) et Snam Progetti (Italie) tandis que les agrandissements rendus nécessaires par le lancement de la « décennie du gaz », sont confiés à Pritchard Rhodes de Londres (pour mai 1974). Deux autres chaînes seront ultérieurement construites également par le Japon et les U.S.A. Certes on peut émettre des réserves sur une telle problématique de développement (fort endettement, dépendance technologique, création très faible d'emplois). L'Algérie cherche à diversifier au maximum ses prêteurs et ses clients. La France reste en ce domaine un partenaire de choix. L'Union des Banques arabes et françaises (U.B.A.F.) accorde à la B.E.A. et à la S.N.M.C. un prêt de 7 millions de \$ avec la Morgan Guaranty Trust, pour une usine de Siporex équipée par la Suède. De même l'Algérie obtiendra plusieurs prêts (cf. *infra*,

* Gaz naturel liquéfié.

Ouest) de la Banque de l'Union européenne : par exemple celui de 30 millions de \$ accordé à la C.P.A., 4^e crédit de ce genre en 1972 : 7 ans, non lié et surtout *multi-currency*. Plusieurs bureaux d'études obtiennent également des commandes ; par exemple la SERI Renault Engineering pour les complexes touristiques. Le contentieux pétrolier est apuré : les protocoles signés entre la SONATRACH et les sociétés françaises sont approuvés par l'ordonnance 72-24 du 7 juin et publiées au *J.O.R.A.* tandis que le *J.O.R.F.* publie la convention fiscale de 1970.

Dans le domaine de l'émigration plusieurs problèmes ont été heureusement résolus cette année. Certes les négociations furent laborieuses, on suspendit même les allocations familiales aux familles des travailleurs algériens restées en Algérie. L'accord signé le 6 mai satisfait les exigences des deux parties. Il comporte un protocole relatif aux modalités de transferts des cotisations dues à des organismes de Sécurité sociale par des débiteurs résidant ou ayant résidé en Algérie, un avenant à la convention générale sur la S.S. de janvier 1965 et un échange de lettres interprétatif de l'article 1^{er} de l'accord relatif aux régimes complémentaires de retraites du 16/12/1964. Par ailleurs une nouvelle convention sur la protection des gens de mer est ratifiée.

Sur un plan plus précis, on a vu déjà quelques actions gérées par la C.C.C.E. La Caisse mène aussi d'importantes recherches en matière de céréales et de productions animales. Elle apporte également son concours aux instituts de technologie : sept ont été ouverts entre 1970 et 1971 dont la vocation est la formation de techniciens et d'ingénieurs d'application en 4 à 5 ans. A l'institut algérien du pétrole (créé en 1965) on ouvre en 1972 un cycle long de formation d'ingénieurs. La critique que l'on peut émettre à ce système porte sur le personnel d'encadrement ; il est composé essentiellement des V.S.N.A. Or pour un pays ayant un besoin urgent de cadres compétents on peut imaginer que de jeunes gens frais émoulus de l'Université n'ont pas les capacités pédagogiques suffisantes.

On peut enfin, sans prétendre être exhaustif citer le succès de la semaine culturelle à Paris. Venant à peine un an après le conflit pétrolier on aurait pu craindre le pire. Il faut même ajouter qu'il est assez surprenant (mais nous en traiterons ailleurs) que le cinéma algérien ait plus de succès à Paris qu'à Alger.

2. — *Les relations franco-marocaines.*

Avec le Maroc l'année s'ouvre sur la signature d'une nouvelle convention culturelle et technique, le 13 janvier 1972. Cf. *Documents*. On sait qu'il y a au Maroc entre 5 et 6 000 coopérants culturels et environ 2 000 coopérants techniques. Une convention fiscale est signée également réglant les problèmes de double imposition et la convention de S.S. est renouvelée en mai. Elle augmente de 2,5 % les allocations familiales versées aux travailleurs marocains (150 000).

L'aide française ne représente que 20 % de l'aide étrangère que reçoit le Maroc. Elle se compose de 100 millions de F. de crédits publics, 500 millions de F. d'aide financière. La France a augmenté sa part dans le paiement des coopérants mais plusieurs problèmes ne sont pas résolus. L'indemnisation des terres de colons (200 000 ha) est admise par le Maroc mais qui voudrait que la France en assume la charge dans le cadre de l'aide financière.

La grande commission mixte franco-marocaine s'est réunie deux fois. Monsieur M. Schuman vint à Rabat en septembre et M. K. Lamrani à Paris également. Un nouvel ambassadeur est nommé à Paris (Y. Ben Abbès). Un accroissement des échanges est prévu. On peut signaler comme on le verra mieux pour la Tunisie que la sous traitance européenne s'installe au Maroc (le dernier en date : Volvo) ; Berliet-Maroc exporte des camions vers la Chine. La balance commerciale du Maroc est toujours déficitaire avec la France, mais les apports principaux de devises que sont le tourisme et l'émigration ne cessent de croître. On peut cependant citer deux contrats plus sérieux dans une perspective de développement : en mars un accord B.R.P.M.-Pechiney pour la recherche de Molybdène et en novembre un accord B.R.P.M.-Omnium nord africain (France) pour l'exploitation du gisement de cobalt de Bou Azzer.

On sait que le Roi Hassan II venait de France, où il avait rencontré M. Pompidou, lorsque son Boeing fut attaqué.

Il faut bien avouer que le régime marocain a perdu de sa crédibilité et que les hommes d'affaires hésitent à s'engager dans de grandes opérations avec le Maroc. On va voir que c'est tout le contraire avec la Tunisie.

3. — *Les relations franco-tunisiennes.*

Le XV^e anniversaire de la République tunisienne est une grande année dans les relations entre les deux pays. Le Président Bourguiba vient à Paris et l'on signe une convention sur la protection des investissements le 30 juin (16). C'est la première visite officielle du Combattant Suprême en France. En fait il avait rencontré De Gaulle à Rambouillet en 1961 et Pompidou en mai 1970. Cette visite est un événement d'importance méditerranéenne. La Tunisie demande à la France d'appuyer les thèses maghrébines sur la paix en Méditerranée et l'idée tunisienne d'un Plan Marshall en faveur de l'Afrique du Nord que M. Masmoudi développe devant la C.E.E. Certes l'idée de conférence méditerranéenne se renforce mais elle n'aboutit pas en particulier parce qu'il n'y a pas d'accord sur la liste des participants et M. Pompidou juge prématuré de s'y associer.

Bien entendu la coopération bilatérale a fait l'objet de conversations au fond. En 1972 l'aide financière est la même qu'en 1971. 200 millions de F. Un léger accroissement est prévu pour 1973 (132 millions). La France obtient la garantie pour les investissements privés français en Tunisie et l'allègement

(16) Décret du 25 octobre 1972 (*J.O.R.F.*). Cf. accords *infra*.

du système des transferts. On envisage le paiement des indemnisations aux colons nationalisés en 1964 si la balance commerciale n'est plus déficitaire, donc... si la coopération marche.

La coopération coûte cher à la Tunisie aussi demande-t-elle une réduction de ses charges (10 millions de D.T. contre 3 à la France) pour :

2 620 enseignants	{	33 inspecteurs primaires,
		109 conseillers pédagogiques,
		2 129 professeurs du secondaire,
		350 professeurs du supérieur

et 557 techniques dont 374 V.S.N.A.

Cette visite, qui s'achève par la signature de plusieurs conventions (17) et la création d'une grande commission mixte, consacre selon le président Bourguiba : « le caractère exemplaire et privilégié de nos relations et le souhait de faire de la Méditerranée un lac de paix ».

La grande commission créée le 30 juin, se réunit le 2 septembre puis le 12 octobre. Toutes les commissions (économique et financière ; culturelle et technique) se réunissent normalement et étudient tous les problèmes. Elles établissent également le calendrier d'élaboration de la nouvelle convention de coopération culturelle et technique.

La France est le premier partenaire commercial de la Tunisie. On le voit bien tant au niveau des nombreuses visites qu'à celui des nouveaux contrats. Un nouvel ambassadeur est nommé en janvier : M. A. Ben Ayed, qui est un ancien élève de l'E.N.A. Et si l'on excepte un incident dû à l'expulsion de Madame Lellouche Simone (les grèves à l'Université et l'accusation de « sionisme » permettent souvent d'éliminer n'importe qui) les relations entre la Tunisie et la France ne cessent de s'améliorer. Les crédits publics sont pour moitié de l'aide liée, les visites de banquiers, des hommes d'affaires, du C.N.P.F. se succèdent tout au long de l'année. Les investissements privés sont garantis et la *sous traitance* se développe, qui permet la promotion des investissements privés, surtout dans le domaine des textiles, mais aussi dans des domaines aussi divers que le montage automobile (Citroën, Berliet), que les champignons (usine de Bizerte) que le tourisme (M. Dannaud, commissaire français au tourisme en visite en mars) ou Renault qui prend 50 % des parts d'Europcars en Tunisie. Ceci n'entrave en rien les affaires plus sérieuses : prêt de 100 millions de francs pour usine d'acide phosphorique de Gabès le 16 juin ; la C.F.P. trouve du pétrole à Sidi Behara et Sidi El Itayen ; la C.F.P.-Total a d'ailleurs plusieurs contrats de recherches dans le cadre de la société mixte Compagnie franco-tunisienne des pétroles. Tout ceci s'accompagnant bien entendu des actions habituelles : recherches agronomiques (rénovation des plantations d'agrumes du Cap Bon, dans le blé), modernisation de la S.N.C.F.T., coopération O.R.T.F.-R.T.T., et coopération militaire.

Il va sans dire que tout cela encourage les deux Etats à se mieux concerter pour jouer un rôle en Méditerranée et dans le conflit du Moyen-Orient

(17) Dont 4 conventions judiciaires et consulaires le 28 juin. Par ailleurs l'accord sur la S.S. des marins et gens de mer sera ratifié par la loi du 29 juillet 1972. Cf. Accords *infra*.

C'est le sens des visites de MM. Masmoudi et Moalla à Paris, suivant celle du président Bourguiba.

Toutefois, on ne saurait terminer ce point sans signaler que la Tunisie est certainement l'un des pays les plus endettés du monde, *mutatis mutandis*. Actuellement les prêts à rembourser représentent plus de la moitié du P.I.B. (340 millions de D.T.). Or la Libye, forte de ses immenses ressources, présente en Méditerranée et au Machreq, voisine de la Tunisie (dont elle redoute quelque peu l'émigration clandestine) est en train de bouleverser l'échiquier méditerranéen et même africain en jouant les petits contre les grands, y compris en se rapprochant de la France.

4. — *Les relations franco-libyennes.*

Disons tout de suite, que, trop souvent, la Libye est traitée en Europe, à travers les dépêches d'agence et *par delà les traductions*, d'une façon systématiquement occultée par l'idée stéréotypée que l'on se fait du « bouillant et jeune » colonel Quaddhafi.

En fait, à y regarder de plus près, la Libye est un partenaire de choix pour la France : elle lui fournit désormais plus de pétrole que l'Algérie et lui achète plus d'armements que tout autre pays. La moitié des « Mirages » est livrée avec leur encadrement de techniciens au sol et la formation des pilotes ; la Libye pourtant équipée par la Grande-Bretagne à ce niveau, s'intéresse aux chars AMX 30, ainsi qu'à un projet d'usine nucléaire pour la désalinisation de l'eau de mer et la coopération dans le domaine R.T.V. a été mise en place le 5 juin (18). Le colonel Jalloud vient à Paris en novembre. Il restera 10 jours en France. On ne saurait sous-estimer l'importance de la Libye dans le bassin méditerranéen, son appui à Malte avait déjà faussé le jeu des puissances. Dans l'équilibre entre l'Est et l'Ouest elle est loin d'être un élément négligeable, ne serait-ce que parce qu'elle ne joue pas une règle du jeu connue.

III. — L'AFRIQUE DU NORD DANS LA STRATÉGIE INTERNATIONALE

De vastes problèmes ont agité le monde en 1972 : échec répété et confirmé de la C.N.U.C.E.D., crise monétaire internationale dont les pays sous-développés font les frais, crise du Moyen-Orient qui divise le monde arabe lui-même, et met à l'épreuve la solidarité afro-asiatique, enfin hélas, les appels vains du Maghreb en faveur de la transformation de la Méditerranée en lac de paix et en exemple de coopération.

(18) Il va sans dire que la coopération culturelle et technique n'a pas de commune mesure avec le reste du Maghreb mais la France entretient tout de même une centaine de techniciens en Libye et reçoit également une centaine de boursiers, stagiaires et étudiants. L'Université d'Aix en particulier se distingue par ses relations avec la Libye.

A. — LA SOLIDARITÉ ARABE

Cette année encore elle est mise à mal autour du même problème : l'utilisation de la violence. Aussi peu à peu des sous ensembles se créent au détriment de l'Unité panarabe.

1. — *La violence.*

Elle ne cesse de se manifester au Moyen-Orient. Mais aussi au Maroc, au Liban, mais encore au Soudan (19). Les ambassades algériennes (Paris, Beyrouth) sont plastiquées.

L'Algérie distingue *les actes de violence* et *la situation de violence*, par exemple que constitue la façon dont sont traités les Palestiniens. Elle récusé donc la théorie du terrorisme dont on accuse les Palestiniens (20) et conteste l'initiative de M. Waldheim (Bouteflika le dira à la tribune de l'O.N.U. en octobre). Les autres Etats maghrébins et arabes ont des positions aussi nombreuses que variées. On l'a vu lors de l'attentat contre Hassan II, mais cela se manifeste également à l'égard de la Palestine. Certes M. Arafat vient à Alger après Tripoli, puis va à Rabat où le roi Hassan II le reçoit et lui promet des troupes. Quant à M. Bourguiba, il rappelle sa position depuis 1965, il est contre l'aventure militaire et compte sur l'appui des U.S.A. pour influencer Israël.

L'Algérie et la Libye rejettent le plan Hussein (créer un Royaume confédéral en Cisjordanie et Transjordanie) et la résolution 242 du 22/XI/1967 du Conseil de Sécurité et les résolutions de l'O.N.U. que certains pays arabes tiennent pour acquises. La Libye s'attache pour sa part à détacher les partenaires africains d'Israël. Elle y parvient parfois (21) mais son anti-communisme virulent choque et son attitude dans l'affaire du Soudan a laissé un malaise.

L'Algérie veut, elle, incontestablement jouer un rôle dans la diplomatie arabe (22) ; quelque peu déçue par les activités des fidayin, par l'attitude

(19) On est obligé de noter ici l'importance des massmedia et en particulier de la T.V. pour comprendre (ou essayer de) les théories palestiniennes les plus extrémistes. Le monde entier a assisté à l'affaire de Munich pratiquement en direct, comme un mois plus tôt il avait vu le Roi Hassan II descendre, la mèche en bataille, de son Boeing criblé de balles.

(20) Certes les détournements d'avions ne sont pas « approuvés », à Alger. Mais seule l'affaire de Lodd (attaque de l'aéroport de Tel Aviv par un commando palestinien) suscita quelque gêne. On n'annonça pas immédiatement « japonais », mais « fidayin », puis au fil des jours on développa la thèse que la Révolution palestinienne était aidée par des non-arabes. En fait la presse algérienne n'insiste pas outre mesure.

(21) A coup de millions, dit-on, mais quelque fois en sacrifiant des mouvements progressistes. Le Frolinat par exemple a fait les frais de la réconciliation avec le Tchad. Au Niger la Libye a promis 825 millions de F.C.F.A., à la Mauritanie elle a effectivement avancé plusieurs milliards.

(22) Par exemple elle servit de médiateur dans le conflit qui a opposé les deux Yémen : le Président Boumediène reçoit les deux premiers ministres yéménites puis le président Rabaïa lui-même.

de la Syrie, n'entretenant pratiquement pas de relations avec la Jordanie, réticente sur l'Égypte (on a même échangé quelques mots aigres à propos de l'« aide » de celle-ci à la Révolution en 1954) depuis la venue de Nasser en 1963 et plus encore après sa mort, l'Algérie, donc, proposant sa propre histoire en exemple soutient que la seule solution passe par les armes (23). On voit donc l'écart des positions : la Libye veut mobiliser les ressources (24) arabes mais c'est le Maroc qui envoie des troupes, et la Tunisie qui reconnaît de facto l'existence de l'État d'Israël. Tous cependant d'accord sur un seul point : les Palestiniens sont les seuls à pouvoir prendre leurs décisions. L'O.L.P. a d'ailleurs présenté aux pays arabes un plan de guerre de longue durée. La Tunisie et l'Algérie ont noué des relations avec le Vatican pour éveiller la conscience chrétienne sur le problème de Jérusalem.

Mais pour le reste, tout cela n'entrave pas les relations à plusieurs ou bilatérales.

2. — *Les relations du Maghreb avec le Machreq.*

Deux événements principaux peuvent être relevés cette année. Le rapprochement avec l'Égypte et le congrès arabe du pétrole à Alger.

Tout d'abord c'est M. Ghaleb, ministre égyptien des affaires étrangères qui parcourt le Maghreb. Alger en avril, puis Tunis et Tripoli. En mai ce sera le président Sadate lui-même qui en Algérie et en Tunisie viendra sceller le rapprochement sur les thèmes suivants :

- la Méditerranée aux riverains ;
- les deux Grands sont responsables du conflit du Moyen-Orient ;
- l'Unité du Maghreb comme celle du Machreq est une étape nécessaire vers l'unité de la nation arabe (25). On verra que chacun de ces thèmes sont repris par chacun des États.

Le congrès arabe du pétrole s'est déroulé à Alger fin mai. Là encore l'Algérie s'impose en tant que *moniteur de conduite* du Tiers-Monde (26). Trente pays sont représentés. Le président Boumediene y développera deux idées essentielles : — le grand succès de l'expérience algérienne (nationalisation) est un exemple que doivent suivre les pays producteurs. Aussi l'annonce de la nationalisation par l'Irak de l'I.P.C., est-elle accueillie avec

(23) On peut être surpris que le président Boumediene ait parlé aussi facilement de sacrifier des millions d'hommes (discours du 1^{er} mai), alors que la situation est tout de même assez différente : l'Algérie comptait 10 millions d'Algériens pour 1 million de Français. Entre Israël, la Palestine occupée et la Cisjordanie le rapport est de 2 à 2. Ceci implique de tout autres techniques de combat. Oserions-nous dire de plus que l'armée et la population israélienne sont autrement motivées et efficaces que ne l'était l'armée française en Algérie. Quant aux Européens d'Algérie on n'a jamais pu les mobiliser autrement que dans les U.T. et pour « faire la foule » dans les manifestations.

(24) Cf. *infra*, le congrès arabe du pétrole. On voit mal comment les pays arabes, y compris l'Algérie, pourraient arrêter leurs exportations de pétrole et de gaz vers les U.S.A. Seule la Libye se contente de ne pas augmenter la production.

(25) Le président Sadate, accompagné du colonel Qaddhafi devait assister à la prière du vendredi à la Ketchaoua avec le président Boumediene. L'on priera en ce sens.

(26) Le mot est de Jean Lacouture mais je l'ai utilisé l'an dernier à propos du discours algérien. Cf. A.A.N. (X), 1971.

enthousiasme par les Algériens sinon par tous les Etats arabes présents à la conférence.

— Le pétrole c'est le passé. C'est-à-dire que l'avenir est au gaz. Le reste est bien sûr important mais secondaire : certaines délégations parlent encore de coordonner l'attitude des Etats arabes producteurs de pétrole en faveur de la Palestine, d'autres s'inquiètent du fait que l'augmentation du prix du pétrole ne permet pas de rattraper la dévaluation du dollar. On voit clairement les deux balises du monde arabe. Par-delà ces deux événements les relations bilatérales s'organisent selon un faisceau complexe.

L'Algérie multiplie les contacts avec les Emirats, les Yemens (27), l'Arabie Saoudite et même la Syrie : tournées de MM. Belaïd Abdesselam en avril, Bouteflika en novembre, à l'occasion de la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères à Koweït. Mais curieusement c'est avec le Liban que de bonnes relations se nouent cette année. Par delà les régimes c'est la Méditerranée et l'aide aux Palestiniens qui en est la cause. M. Bouteflika ira deux fois au Liban en 1972 et une commission mixte sera créée alors que jusque là il n'y avait pratiquement aucun échange.

Avec l'Egypte, la balance est déficitaire, le Ministre égyptien de l'économie est venu en janvier à Alger. Les échanges devraient passer de 7 à 17 millions de \$. Les coopérants égyptiens sont particulièrement nombreux (5 à 6 000). Mais l'Egypte est aussi partie prenante à la paix en Méditerranée, d'autant plus que son union avec la Libye devrait se préciser en 1973.

De même la Tunisie règle des rapports tendus jusque là (28) avec l'Egypte. On a vu que le président Sadate est venu à Tunis en mai. M. Hédi Nourira ira au Caire en novembre. C'est là encore sur le thème de la Méditerranée que les deux Etats trouvent un terrain d'entente. On peut signaler également la signature par la Tunisie d'une convention commerciale avec le Liban en avril. C'est à Beyrouth en fin d'année que devait se concrétiser la création de l'Union sidérurgique arabe (fondée au Caire en avril 1971 en conséquence d'un séminaire tenu en 1970 à Alger), 13 sociétés représentant 7 pays arabes se sont mises d'accord sur un certain nombre d'objectifs communs. Le siège permanent du C.A. est à Alger, présidé par M. Slimane Bentobbal. On peut rappeler pour mémoire que c'est dans ce cadre que l'Algérie a vendu en 1972 2 400 t de fonte à l'Irak et 10 000 t d'acier à l'Egypte.

Mais la solidarité arabe se manifeste également dans les instances africaines et plus généralement afro-asiatique.

(27) Il existe une société mixte de prospection, la SYAPCO.

(28) Cf. notre article avec N. SRAIEB dans ce même A.A.N., 1965. Bourguiba et Israël.

B. — LA SOLIDARITÉ AFRO-ASIATIQUE

On peut dire cette année que l'on assiste à une certaine prise de conscience de problèmes communs au niveau africain devant l'échec répété des réunions avec de plus nombreux partenaires.

1. — *La solidarité africaine.*

Elle s'est manifestée essentiellement au sommet de l'O.U.A. à Rabat (12-15 juin). Vingt-deux chefs d'Etat ou de gouvernement assistèrent à cette 9^e conférence en l'absence remarquée du colonel Quaddhafi (malgré l'appel personnel d'Hassan II) et celle du président Benda. Le Roi du Maroc devait rétablir avec éclat un prestige quelque peu terni par les événements de Skhirat. Porté à la présidence cela lui permit d'annoncer solennellement la réconciliation avec l'Algérie. On se rappelle que c'était à peu près dans les mêmes circonstances en 1969 que la Mauritanie et le Maroc devaient nouer des relations qui firent que le Maghreb est apparu à Rabat plus uni, en exemple pour l'Afrique. Mais l'unité arabe devait remporter un autre succès en poussant de plus en plus d'Etats africains à rompre avec Israël. La condamnation de la politique de l'Etat sioniste est obtenue, cette année, d'autant plus facilement que la mission des Sages africains mise sur pied l'an dernier par une douzaine d'Etats qui entretenaient les meilleures relations avec Israël, est un échec flagrant.

Le poids de l'arabisme et l'importance de l'unité maghrébine ont été les éléments moteurs de cette réunion qui par ailleurs a approuvé la masse habituelle de résolutions sur l'apartheid, la décolonisation (29) (le budget d'aide aux mouvements de libération double, les deux mouvements angolais se sont publiquement reconciliés) ; plusieurs conflits (frontaliers surtout) ont été, sinon réglés, du moins évoqués dans la réconciliation générale (Congo-Zaïre ; Sénégal-Guinée ; Tanzanie-Ouganda ; Gabon-Guinée équatoriale....).

La seule surprise de ce sommet a été l'élection contre M. Diallo Telli, du ministre du travail camerounais, M. Nzo Ekahah Nghaky. Mais tel Jean XXIII, il pourrait ne pas être un simple président-gérant ou de transition.

Enfin l'Afrique de Yaoundé comme le Maghreb ont demandé à la C.E.E. de contribuer plus efficacement à l'établissement d'une véritable coopération entre l'Europe et l'Afrique.

En fait cette diplomatie correspond à l'idée que se font les Africains d'essayer de détourner au profit des Etats membres de l'O.U.A. le commerce extérieur à destination des pays nantis. C'est ainsi que les 5 Etats maghrébins participent à la Foire africaine de Naïrobi.

(29) Le comité de libération, 17 membres, comprend les 3 Etats maghrébins.

Bien plus l'Algérie met sur pied tout un programme de développement du transport en ouvrant des lignes aériennes (Bamako, Niamey, Nouakchott...), des routes avec la Tunisie vers le Mali et le Niger (la route de l'Unité africaine), des voies maritimes grâce à l'*Ibn Sina*, cargo de la C.N.A.N. Certes c'est avec le seul Sénégal que les échanges atteignent 20 millions de \$, mais la Foire d'Alger accueille de nombreuses représentations africaines. Alger, a d'ailleurs reçu tout au long de l'année des chefs d'Etat africains : Senghor, Ould Daddah, Ahidjo, etc., sans parler des ministres maliens, nigériens, sénégalais, etc., tandis que le président Boumediene effectuait un grand périple africain au Niger, Libéria, en Guinée. C'est donc l'image d'une Afrique en marche vers l'Unité, et ce grâce au Maghreb, que l'on peut retenir en 1972. Il faut bien dire qu'à quelques exceptions près, le Maghreb n'obtint pas les mêmes succès au niveau afro-asiatique.

2. — *La solidarité afro-asiatique.*

Elle est essentiellement le fait de l'Algérie au Maghreb. Le Maroc et la Tunisie sont plus modérés et entretiennent peu de relations avec l'Asie (périple de M. Masmoudi en août, Pékin, Hanoï) et encore moins avec les mouvements anti-impérialistes. Deux directions semblent plus nettes en 1972 dans la politique algérienne, l'ouverture vers l'Amérique latine et un léger tassement dans l'aide à certains mouvements.

L'ouverture vers l'Amérique latine n'est pas due simplement au fait que l'Algérie est membre de l'O.S.P.A.A. C'est plutôt la similitude des problèmes qui se posent à différents Etats essayant de maîtriser leur économie. Chérif Belkacem et Yaker parcourent le Vénézuéla, le Pérou, le Brésil, l'Argentine, le Chili. Allende viendra en décembre. La presse parle de communion d'idées, en fait il y a peu de relations. Mais le pétrole ou le cuivre représentent bien « la même bataille contre les monopoles ».

C'est cependant le prestige de la révolution cubaine qui reste le plus intact et qui touche le plus les Maghrébins, même si l'on se sait assez éloigné sur la grande question palestinienne. Il faut avouer qu'avoir Fidel Castro à Alger est un privilège. Il y avait bien longtemps qu'un Chef d'Etat n'avait soulevé un tel enthousiasme dans la capitale algéroise qui a pourtant connu de nombreuses manifestations de ce type et où l'on n'est pas à l'abri des enfants des écoles et des scouts, agitant force drapeaux au premier rang.

Là rien de tel ! Depuis la visite de Nasser et le festival panafricain on n'avait plus vu une telle foule dans la rue avec autant de joie, de spontanéité, d'adhésion. Même le 5 juillet fut une fête terne à côté de ces jours mémorables. Castro à pied, Castro à la tribune et partout des milliers de gens scandant des slogans qui n'avaient rien de mots d'ordre.

Le président Boumediene y fit sans doute une bien curieuse expérience du charisme. Aussi, depuis a-t-il multiplié les voyages et les contacts.

Certes l'Algérie n'attendait rien de plus de Cuba qu'une caution morale. Elle l'a eue, Castro a dit et répété que l'Algérie était sur la bonne voie. Ce

Certificat de bon révolutionnaire est tout de même assez surprenant quand on sait qu'au même moment la B.I.R.D. était en train de donner le sien : l'Algérie est désormais crédible pour les prêteurs internationaux. Il est vrai qu'en cette période d'affolement énergétique, elle est un futur gros fournisseur que l'Ouest a besoin de se concilier. Mais à quel prix ?

Peut-être justement au détriment de certaines actions par trop voyantes. Sans qu'il soit possible d'établir avec certitude un lien entre ces choses, il est un fait que deux mouvements (au moins) de libération ou de lutte anti-impérialiste, quittent le devant de la scène à Alger. Le FROLINAT pour les raisons exposées plus haut et les Blacks Panthers. Coup sur coup deux avions américains sont détournés sur Alger. Ils sont immédiatement rendus les rançons également (1 million 1/2 de \$). On laisse même courir le bruit que les « pirates », sont des repris de justice (30). Certes Cleaver a été « démissionné » et Pete O'Neill est le seul représentant des B.P.P. pour Alger. Certes le discours anti-impérialiste est toujours le même [cf. article de Josie Fanon in *Révolution africaine* (446), 8-14/9/72. Mais on parle si peu (et si mal) de Fanon en Algérie]. Certes tous les mouvements sont présents à la Foire d'Alger. Mais la guerre au Vietnam est officiellement terminée, les U.S.A. seront eux aussi présents à la Foire d'Alger en 1973. Pourtant les Vietnamiens viennent souvent à Alger, Ali Bhutto aussi, et le « Président » Sihanouk également. Il était même à la place d'honneur à côté du président Boumedienne lors des fêtes de l'Indépendance. Peut-être est-ce là, dans la grande querelle Est-Ouest qui s'estompe, un avertissement pour les Soviétiques.

C. — LE MAGHREB ENTRE L'EST ET L'OUEST

Il faut bien dire que l'attention est grande, (moins que la sollicitude toutefois) des nantis à l'égard des pays maghrébins qui ont du gaz ou des phosphates à vendre. Peu à peu, par delà les déclarations officielles les pays socialistes cèdent le pas aux pays capitalistes. C'est particulièrement net pour l'Algérie.

1. — *Le Maghreb et l'Est.*

La distinction Est-Ouest est commode. Mais équivoque. Faut-il y inclure la Chine ? Un événement peut nous guider. Lors de son discours à Pékin M. Masmoudi provoqua un incident diplomatique en accusant l'U.R.S.S. d'entretenir une flotte en Méditerranée. Les représentants russes quittèrent le banquet. Pourtant la Chine est très discrète au Maghreb et sa présence ne se manifeste guère qu'en Algérie si l'on excepte une aide financière de 40 millions de \$ à la Tunisie.

(30) On croit rêver, en tout cas il faut avoir la mémoire courte sur sa propre histoire pour accepter de reproduire les dépêches d'agences sur ce thème.

En Algérie 165 médecins chinois donnent l'exemple d'une coopération idéale. L'usine de porcelaine de Guelma est achevée et plusieurs projets agricoles, hydrauliques ou de forages de puits sont en cours d'exécution. M. Yaker est en Chine puis en Corée en novembre mais les échanges sont minces. L'Algérie achète pour 500 000 D.A. de matériel médical, chirurgical et dentaire. C'est peu.

Il est évident que l'U.R.S.S. est présente à la fois massivement (2 000 coopérants environ) et par des réalisations de taille : après El Hadjar (la 2^e tranche prévue par l'accord de novembre 1971 est en cours d'exécution et permettra le passage de la production de 400 000 tonnes à deux millions), la centrale thermique d'Annaba. Sixième fournisseur, troisième client de l'Algérie les échanges devraient passer de 600 millions à 1 milliard de D.A. en 1973. De nouveaux accords sont signés en fin d'année qui prévoient l'accroissement ou la poursuite de la coopération en sidérurgie, en recherches géologiques mais surtout en formation de cadres. L'U.R.S.S. participe à l'Institut des hydrocarbures et des textiles de Boumerdes, à l'Institut des mines et de la métallurgie d'Annaba, à l'Institut polytechnique industriel, à l'Institut hydrotechnique et de bonification, aux Ecoles vétérinaires. Chérif Belkacem est à Moscou en Octobre pour parler de formation professionnelle. Le système des commissions mixtes fonctionne correctement.

On peut résumer brièvement les relations algéro-soviétiques par les quelques chiffres suivants : (donnés par *Révolution Africaine* (417), 24/2/72. Mais on trouve d'autres chiffres qui oscillent autour de 120 millions de \$ de prévisions).

	Importations en millions de \$	Exportations en millions de \$
1971	105	85
1972	121	102
1973	112	110

L'Algérie exporte du vin, du pétrole mais peu, un million de tonnes, 100 000 tonnes de produits sidérurgiques, 25 000 tonnes d'agrumes, du liège, des tabacs, du mercure. Elle importe 20 000 tonnes de blé, 20 000 tonnes d'antracite, des équipements et des voitures. En fait tout cela est assez banal et ne relève en rien du socialisme. Bien plus les Algériens se montrent peu satisfaits de la façon dont les Russes conçoivent le frêt. L'Algérie qui se crée une marine marchande indépendante en est même venue en 1972 à citer la France en exemple (transport moitié-moitié). Mais les Russes attendront 1973 pour signer l'accord maritime réclamé depuis 5 ans au moins (31).

(31) Le problème est d'importance : si l'Algérie vend du vin ou des agrumes C.A.F. aux frontières du COMECON elle assume les frais de transports, ainsi c'est par exemple la S.N.C.F. qui transporte à travers l'Europe une partie du frêt algérien. Or les pays de l'Est ne paient pas la marchandise en devises. L'Algérie vend son vin à perte, c'est évident, mais ses agrumes aussi ce qui est plus grave encore.

Le Maroc n'est pas plus mal traité que l'Algérie et l'on se rappelle que M. Kossyguine s'était rendu à Rabat après Skhirat, tout de suite après sa visite à Alger, de plus l'U.R.S.S. vend 800 000 tonnes de pétrole au Maroc alors que l'Algérie ne lui en vend que 750 000 tonnes ! En fait 75 % en valeur des exportations marocaines vers l'U.R.S.S. sont représentées par des phosphates, le reste : agrumes, lièges, sardines.

Assez curieusement c'est avec d'autres pays socialistes que la coopération se développe et est présentée comme exemplaire : la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la R.D.A. Les visites se succèdent constamment (cf. chronologie). Mais c'est la Roumanie qui vient en tête pour les échanges (32) : 50 millions de \$. Ils pourraient passer à 100 millions en 1975. Bien que la balance soit défavorable à l'Algérie. Le Président Céaucescu vient à Alger en mars. La Roumanie a prêté 100 millions de \$ à l'Algérie, à 2,5 %, lui a vendu 3 000 Dacia (Renault 12 montées en Roumanie. Il faudra bien étudier un jour cette forme curieuse de sous traitance qui porte sur les voitures particulières (environ 15 000) : Fiat russes et polonaises, Renault roumaines alors que le Maroc et l'Algérie livrent des Berliet à la Chine !). La Roumanie envoie 120 techniciens du pétrole, 80 géologues, 40 spécialistes de l'hydraulique. Des accords sont signés (33) sur les transports aériens et l'on crée une commission mixte. L'Algérie a une politique précise : elle cherche l'accord à long terme et a mis sur pied des commissions mixtes avec tous les pays de l'Est que M. Yaker a parcourus tout au long de l'année.

Avec la R.D.A. les échanges tournent autour de 60 millions de \$ également et une convention judiciaire est signée en décembre.

Avec la Hongrie les échanges représentent environ 13 millions de \$ mais seulement 6 avec la Tchécoslovaquie. Cependant ils devraient passer à 30. La Tchécoslovaquie a par ailleurs prêté 50 millions de \$ en aide liée à l'Algérie, payables en marchandises algériennes.

La Yougoslavie s'intéresse plus à la Méditerranée et au non alignement. Les échanges politiques sont nombreux avec le Maghreb. Les échanges commerciaux ne représentent que 18 millions de \$ (prévisions pour 1972) avec l'Algérie, 6 millions de \$ avec le Maroc (dont 5 millions de \$ de phosphates). La Pologne vend des voitures et des locomotives.

La Bulgarie enfin entretient quelques relations avec la Tunisie et le Maroc (achats de blé, ventes de minerais).

Ce panorama est loin d'être exhaustif mais il permet cependant d'affirmer que les pays socialistes ne sont pas de bons *partenaires commerciaux* pour les Etats maghrébins. Ils réussissent mieux dans la coopération médicale. Les affaires importantes se traitent avec l'Ouest.

(32) Bien entendu pour tous les pays de l'Est la pratique principale est le *clearing*.

(33) On peut noter la faiblesse des échanges et des coopérateurs (par rapport aux milliers d'Egyptiens et de Français). Or dans la presse le moindre accord avec un pays de l'Est donne lieu à des pages entières d'items. La signature d'un accord avec la France vient le plus souvent en 1/8^e de colonne en 3^e page, quant aux accords avec les U.S.A. ils sont signalés par une place strictement inversement proportionnelle à l'ampleur du contrat. On est en droit de se demander à quoi (et à qui) sert cet espèce de « contre-discours ».

2. — *Le Maghreb et l'Ouest.*

Contrairement à ce qu'on pourrait croire un peu rapidement il n'y a plus aucune espèce de liaison entre le régime politique des Etats maghrébins et les relations avec le Centre. Autrement dit c'est actuellement l'Algérie qui a le plus de relations avec les U.S.A. Il faut donc réviser le jugement fondé sur l'établissement de relations diplomatiques et sur les options affirmées à l'intérieur. Le problème de l'information est d'ailleurs intéressant à soulever comme indicateur de l'idéologie de l'efficacité qui préside au choix des partenaires. Si l'on ne se faisait guère d'illusions pour le Maroc et la Tunisie, l'exemple de l'Algérie est tout de même plus saisissant.

Algérie-Ouest.

Les U.S.A. sont désormais le premier client potentiel (puisque les plus grosses livraisons de gaz auront lieu vers 1976) de l'Algérie. Or cette « coopération » est présentée avec une bien moindre intensité que celle avec la Bulgarie. Par contre on trouve dans la presse algérienne un flot constant sur l'impérialisme, sur la B.I.R.D. et la C.I.A. et lorsque les relations autres que critiques de la politique U.S. sont présentées (par exemple les visites de Bouteflika à W. Rogers ou celle de David Newson, secrétaire des affaires africaines), c'est alors pour expliquer à quel point les U.S.A. admirent l'Algérie (34). Dans la réalité, qu'en est-il ? L'Algérie a signé depuis deux ans avec les trusts et les banques américaines les plus gros contrats jamais enregistrés dans l'Histoire. Il va sans dire que l'endettement quasi nul avant 1971 est passé aux alentours de 3 000 millions de \$. Et ceci parce que l'Algérie a choisi d'entrer de plain-pied dans la décennie du gaz. Or celle-ci nécessite une technologie de pointe, et passe par l'achat d'usines clé en mains et l'adhésion à un modèle de développement sophistiqué sur lequel on épiloguera encore longtemps (35). Si l'on essaie de faire le bilan à partir de différentes sources d'information, on trouve environ 58 milliards de m³ de G.N.L. que l'Algérie s'est engagée à livrer *par an* dans les prochaines années. La société El Paso vient en tête des clients. Elle a d'ailleurs déjà revendu son gaz non livré à des compagnies américaines dont Transco et signe un nouveau contrat de 3/5 qui porte sa part à un peu plus de 18 milliards de m³ par an. La commission fédérale de l'énergie donne le feu vert le 28/6. Bien entendu El Paso participe aux crédits accordés, 400 millions de \$, garantis par l'Export Import Bank (Eximbank) pour réaliser ces contrats.

Le deuxième client américain est l'ESCOGAZ qui en plusieurs contrats arrive à 8,8 milliards de m³ par an pendant 22 ans.

(34) Cf. un bon exemple dans *La République*, 14/10/1972 : 1, 5.

(35) Cf. l'article de D. de BERNIS dans le précédent A.A.N. Pour notre part contentons-nous de signaler que les artisans de ce rapprochement gigantesque sont du côté algérien Driss Jazairi, économiste formé à Oxford, et William Eagleton, chargé des intérêts U.S. à Alger, un des plus fins spécialistes des pays arabes. On ne saurait tirer de trop hâtives conclusions du système d'acculturation des cadres supérieurs de l'Algérie. Le moins que l'on puisse en dire cependant c'est qu'ils sont assez loin des fellahin.

Vient ensuite la Trunkline Gas Cy, avec 4,5 milliards de m³ par an, pendant 20 ans à partir de 1979 (accord 7 décembre). Plusieurs prêts sont accordés pour réaliser les différentes usines qui permettront de liquéfier le gaz et de le transporter. Voici ceux que j'ai pu relever : (nous verrons *in fine* les prêts européens et cf. *Accords infra* et *Chronologie*).

Eximbank : prêt de 1,37 millions de \$ en commun, conjugué avec un prêt de même volume de la Bank of America pour la réinjection du gaz d'Hassi R'Mel ; prêt de 1,390 millions de \$ pour le gisement de Gassi Touil (14 semestres à 6 %) ; prêt pour étude du gazoduc Algérie-Europe : 524 115 \$ à 8 % plus 71 000 \$ par la société adjudicataire le W. Brothers Engineering Co. ; prêt de 1,5 millions de dollars avec la Fidelity Bank pour Arzew.

L'Eximbank participe à d'autres opérations que nous signalerons plus bas. Pour rester dans le domaine énergie on peut signaler un prêt de 50 millions de \$ consenti le 2 mai par un consortium de 22 banques américaines, japonaises et européennes, représentées par la Société financière européenne et la Capital Fin. International, à un pourcentage non révélé.

Les relations avec les U.S.A. en cette matière ont conduit à la création de sociétés mixtes et à la présence de 400 techniciens américains. Mais les U.S.A. ont également vendu 600 000 tonnes de blé à l'Algérie. Ils participent au programme d'irrigation d'Abadha : Eximbank fournit un prêt de 9 540 000 \$ 24 semestres à 6 %, plus la garantie d'un prêt de 7,5 millions de \$ par Morgan Guaranty Trust, de 1,59 millions de \$ par Export Funding Corporation et 37 millions de \$ par la filiale de Morrison Knudsen.

Par ailleurs 3 millions de \$ de crédits ont été accordés à la société Bechtel Engineering U.S. pour des études agricoles dans la région de Sétif.

Enfin l'Eximbank prête systématiquement des capitaux pour l'achat de Boeings (c'est vrai également pour le Maroc et la Tunisie). Deux prêts pour l'Algérie : 4 millions de \$, 20 semestres à 6 %.

Par contre, l'Algérie cherche 4 milliards de dinars pour l'achat de méthaniers, car elle veut là aussi se doter d'une flotte indépendante.

Comme l'Algérie veut également diversifier ses clients, l'Europe vient désormais en deuxième position pour l'achat de G.N.L. et donc comme prêteur. Un protocole est signé le 13 mai, ratifié le 15/12, par cinq compagnies européennes (R.F.A., Belgique, France) portant sur la livraison de 13 milliards de m³ de G.N.L. par an pendant 20 ans à partir de 1977, FOB côte algérienne à Fos et Monfalcone.

Le troisième client en G.L.N. de l'Algérie est à elle seule l'Espagne : 25 milliards de m³ en 20 ans à partir de 1974. L'Algérie est le premier client africain de l'Espagne avec 60 millions de \$ d'échanges qui doivent être portés à 200 millions. C'est qu'au-delà des régimes (36) l'Espagne a une double appartenance européenne méditerranéenne et africaine. Son rôle ne peut être négligeable. M. Lopez Bravo vient souvent au Maghreb, M. Bouteflika ira à Madrid fin juin. Une société mixte est créée, un prêt de 40 millions de \$

(36) Par exemple on sait que les raisons qui font de l'Espagne un pays antisioniste sont pour le moins équivoques, sans parler du régime espagnol lui-même.

(aide liée à l'achat de biens d'équipement) est accordé, des projets de gazoduc sont envisagés et le problème du Rio de Oro n'entrave en rien la signature d'accords avec le Gas Natural le 14/4.

Pour terminer sur ce problème de l'énergie, signalons que l'Italie est aussi intéressée (étude de la société américaine Bechtel pour un gazoduc Hassi R'Mel - Cap Bon (Tunisie) - Sicile - Calabre).

Mais l'on ne saurait mieux terminer cette présentation sur le changement qualitatif de la politique algérienne qu'en signalant à quel degré de crédibilité (37) l'Algérie est parvenue, en dépit de ses positions anti-impérialistes, sur le marché mondial : événement unique de la part d'un pays du Tiers-Monde elle a lancé en 1972 un emprunt sur le marché financier international : 25 millions de \$ à 12 ans entièrement garantis par l'Etat algérien (B.E.A.). Le placement des obligations a été assuré par la Banque de Bruxelles et Kuwaït Hivestment CY, Bank of America, Manufactory Honover Trust CY, B.N. Paris, Dresder Bank. Cet ensemble de Banques a par ailleurs accordé un crédit de 50 millions de \$ à l'Algérie. Si l'on examine maintenant les relations toutes nouvelles que l'Algérie entretient avec la Grande-Bretagne on a des surprises encore plus grandes : la Lazard Brothers CY de Londres a prêté 1,86 millions de £ à la S.N.S. pour l'achat de matériel anglais pour l'acierie d'El-Hadjar. La Grande-Bretagne participe également à différents prêts soit avec des consortium européens soit avec des Banques américaines :

— Crédit financier de 25 millions de \$ à la C.N.A.N. avec la First Nal. Bank of Chicago comme chef de file ;

— Une entreprise britannique obtient le contrat pour une usine à papier, de 204 millions de F. par un pool bancaire : B.U.E., B.F.C.E. et G.B. ;

— La Lloyd Bank prête 10 millions de £ à la B.A.O. ;

— La firme construction John Brown enlève le contrat de construction de la phase II du gazoduc Hassi R'Mel-Skikda.

La Grande-Bretagne s'intéresse au G.N.L., aux produits agricoles et étudie l'amélioration de la circulation à Alger.

Les relations avec le Canada sont également nouvelles et se développent : les échanges ne portent encore que sur 30 millions de \$. Le Canada fournit du blé et l'Algérie a obtenu deux prêts de 33 millions de \$.

De même elle a obtenu 50 millions de \$ de prêt de la Belgique. Ces prêts sont destinés à l'achat de matériel, d'équipements rendus nécessaires par l'exécution du Plan quadriennal.

Avec la R.F.A., la coopération est assez limitée : dans les textiles, usine de la SONNERI de Batna, dans la métallurgie Krupp participe à une usine de la SNMETAL ; l'Algérie achète des avions à la Hollande (des Fokker F. 28 et F. 24) mais aussi du lait et du charbon et lui livre du pétrole, et en dépit des divergences (sur Israël) et de la concurrence (Gaz).

(37) Le rapport de la B.I.R.D. non publié en Algérie, ne laisse aucun doute. L'Algérie a obtenu en 1973 un prêt de cette institution à l'endroit de laquelle elle n'avait pourtant pas ménagé ses critiques. Cette « crédibilité » est d'ailleurs renforcée par les récentes découvertes au Hoggar : uranium, mercure, wolfram, étain...

Enfin le Japon comme l'Italie participent activement à l'industrialisation de l'Algérie, le dernier projet réalisé par Snam Progetti (E.N.I.) est l'oléoduc Mesdar-Shikda (700 millions de DA). L'Algérie achète des car ferry au Japon et celui-ci participe à des projets d'usine de gaz.

Toutes ces relations ont magnifiquement trouvé leur champ d'expression à la Foire d'Alger qui a marqué le X^e anniversaire de l'indépendance algérienne : 40 pays exposants, des centaines de firmes, des accords signés avec la plupart des Etats représentés.

L'intensité de ces relations d'une Algérie engagée dans la voie du développement éclipsé un peu les activités des autres Etats Maghrébins.

Maroc-Ouest.

Le Roi du Maroc a reçu des félicitations allant de Tito à Elizabeth II après l'affaire du Boeing.

On a longtemps pensé que c'était le Maroc qui avait les plus étroites relations avec les U.S.A., ce qui a été dit plus haut et le tableau suivant nuance cette affirmation :

Relations U.S.A.-Maghreb.

L'aide (38) américaine à l'Afrique ne représente que 10 % de l'aide totale. La moitié de ces 10 % va au Maroc, à la Tunisie et à l'Ethiopie.

Aide	Algérie	Maroc	Tunisie
Directe	0	40	40
Prêts	80 (répertoriés)	23	98
Garanties d'investissements	inconnu	16	30
Autres éléments		aide alimentaire	
Importations	89	56	52
Exportations	86	10	7

En milliards de \$. Cette aide doit être comparée à celle de la B.I.R.D. Cf. *infra*, car les prêts sont souvent couplés avec différentes institutions soit américaines, soit internationales.

On remarquera l'endettement de la Tunisie et le déficit des balances marocaine et tunisienne.

Le fait le plus notable au Maroc est la baisse des prêts publics américains. Les U.S.A. restent le premier fournisseur du Maroc et prêtent

(38) Il est bien évident que ce terme commode est totalement étranger dans mon esprit à un concept d'aide quelconque.

toujours (par exemple un prêt de l'Eximbank de 984 000 \$ à 6 % pour l'achat de biens et services par l'O.C.P., un prêt lié à long terme de 10 millions de \$ le 19/4). C'est surtout la B.I.R.D. qui prend le relais des U.S.A. (cf. *infra*), mais aussi la France, la R.F.A. (2^e partenaire commercial) et des consortiums internationaux. Par exemple dans le projet Maroc-Phosphore, on assiste à une concurrence effrénée entre les firmes Uhde Siemens (R.F.A.), Mitsui (Japon), Spie-Batignolles (France), Sybetra (Belgique), qui justifie un prêt de 40 millions de DM de la R.F.A. plus un prêt de la B.I.R.D. La R.F.A. apporte de plus une aide en capital de 75 millions de DM, une aide non liée de 10 millions de DM, participe à la création de l'Ecole hôtelière à Agadir. On va voir que les efforts de la R.F.A. ne sont pas moindres en Tunisie.

Tunisie-Ouest.

La Tunisie pose un problème extrêmement troublant : elle est l'exemple type de ce que peuvent devenir les relations entre un pays de la périphérie et les multiples facettes du Centre. Vieux pays, culturellement profond, ayant une histoire politique originale, c'est aussi un des Etats du Tiers-Monde les plus endettés, celui où se pratique le plus ouvertement la sous-traitance et la participation étrangère, peut-être parce que la Tunisie a un peu de pétrole et beaucoup de touristes :

L'exploitation de pétrole est récente en Tunisie. Elle se fait essentiellement par des sociétés mixtes tuniso-italienne (E.N.I.) et tuniso-française (S.N.P.A. et C.F.P.) ; de plus, le 17 mai 1972, la Tunisie a signé un accord avec un groupe de sociétés : C.F.P. (Total - exploration - Tunisie), AGIP (Italie) et AMOCO (Standard Oil of Indiana) pour la prospection. Le gisement d'El Borma et les récents forages *off shore* de Sfax, permettent à la raffinerie de Bizerte (Tunisie/ENI) de couvrir les besoins tunisiens. La production va passer de 5 à 9 millions de tonnes, ce qui représente un effort non négligeable.

Mais la Tunisie est aussi traversée par le pipe de la TRAPSA (Ain Amenas (Algérie) à Skhira-Gabès). Elle est en train de doubler le pipe de El Borma à Gabès.

Le tourisme est en fait le plus gros problème posé à la Tunisie. Il rapporte 18 % des recettes en devises et pour lui, ce petit pays aux côtes accueillantes ne cesse de s'endetter auprès de la R.F.A. et de la B.I.R.D. Le type même du prêt combiné pratiqué actuellement est fréquent en Tunisie, par exemple prêt pour l'O.N.T.T. en 1972 : 14 millions de \$ de la B.I.R.D. et I.D.A. plus 12 millions de \$ de la Kreditanstalt fur Wiederaufbau. Le premier en deux tranches à 0,75 %, 5 ans (I.D.A.) et 7,5 %, 25 ans (B.I.R.D.) ; le second à 2 %, 30 ans. Il semblerait d'ailleurs qu'en 1972 l'O.N.T.T. ait obtenu 60 millions de \$ de prêts de la seule B.I.R.D. Bien entendu les prêts allemands (M. V. Scheel viendra à Tunis en mars) concernent d'autres secteurs et en particulier l'agriculture. 65 000 000 de DM en six accords de coopération financière, 40 millions pour tourisme, 15 pour le financement des importations, 15, de prêts d'investissements, 6 pour le bac de Djerba, etc. Si l'on fait les totaux (en F pour faciliter les choses), on trouve 3 milliards pour les U.S.A. et plus de 130 millions pour la France et la R.F.A.

La Tunisie envisage de récupérer 20 % des industries textiles de la R.F.A. et de la France : La Lainière de Roubaix, Mazurel, et la Sté tunisienne de bonneterie ont investi 3 millions de D.T., créé 1 200 emplois. La Tunisie restera propriétaire dans 10 ans.

Mais 20 000 Tunisiens par an émigrent vers l'Europe et « rapportent » 80 % des recettes en devises. (La Tunisie a signé plusieurs conventions de prévoyance sociale pour les émigrés en 1972 avec la Belgique et prévoit de développer cette émigration).

Tout ceci n'empêche pas le déficit de la balance :

clients %	fournisseurs %	en valeur pour la France
France 20	France 31	= 22 M.D.T. / 65 M.D.T. (on voit l'écart)
Italie 20	U.S.A. 16	
R.F.A. 13	Italie 9	
Libye 10	R.F.A. 7	

Pourtant la Tunisie est allée très loin dans les garanties aux capitaux. Elle a même créé un régime privilégié pour les entreprises tunisiennes produisant particulièrement pour l'exportation.

La Tunisie a reçu des Ministres de tous les pays, des agents de voyages (American Express, Tour Express), des banquiers. Ses relations sont importantes avec l'Italie (pêche et pétrole, plateau continental). Elle multiplie ses contacts avec la Hollande, le Canada (prêts de 2 500 000 \$, don de blé pour 3 000 000 de \$) ; la G.-B. (bourses d'études, pêche, conserverie) ; l'Autriche (agriculture et pétrole) ; l'Espagne (formation de techniciens) ; la Suède (le SIDA reboise avec l'aide de la B.I.R.D. et F.A.O.). C'est à cet effet que la Tunisie a créé une agence de coopération pour centraliser l'aide ! Bien entendu les U.S.A. viennent en tête des prêteurs : achats de Boeing, aéroport international de Djerba, relais d'Intelstat, création de la cité Ibn Khaldun et bien entendu des prêts privés par exemple à la S.N.I.T. : 10 millions de \$ à 7,5 %, 25 ans.

Il n'est pas question d'être exhaustif (cf. *Accords* et *Chronologie*). Cette chronique doit simplement poser les problèmes. La Tunisie n'a pas les ressources de l'Algérie, ni de la Libye, pour s'endetter ainsi.

Libye-Ouest.

Là encore à titre indicatif (cf. la chronologie) on pourra retenir quelques événements significatifs. Certes M. Jalloud est allé à Moscou mais c'est avec l'Espagne que la Libye semble au mieux. M. Lopez Bravo vient à Tripoli en mars parler G.N.L. La Libye achète deux pétroliers à l'Espagne et deux au Japon. La G.-B. fournit toujours quelques armements sophistiqués (Solair-Seacat) et l'Italie passe des contrats types fifty-fifty (AGIP). La R.F.A. est prudente mais ne prend pas trop mal l'affaire de l'avion de la Lufthansa (les

fedayin de Munich) le 29 octobre. Il faut dire pourtant que le discours du colonel Quaddhafi gêne quelque peu les affaires : anticommuniste virulent il est aussi anticapitaliste. La Libye appuie Malte et veut la paix en Méditerranée avec l'Italie et la Tunisie. Sa richesse fait que son rôle pourrait ne pas être négligeable.

D. — LE MAGHREB ET LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE

Les relations Est-Ouest passent aussi par le jeu subtil redistribué à travers et par les institutions multilatérales. Et si certains projets ne peuvent qu'être approuvés comme le sauvetage de Carthage par l'U.N.E.S.C.O. (12 millions) parce qu'il est des trésors qui appartiennent à l'humanité tout entière, la ventilation de l'aide multilatérale est, elle, aussi douteuse que l'autre. Certes les données statistiques font défaut souvent ou sont parfois occultées pour un discours humanitariste qui ne trompe plus personne. Après avoir donné quelques chiffres sur la B.I.R.D. et le P.N.U.D., on dira quelques mots sur la dernière C.N.U.C.E.D. et sur la tentative de reconstitution de la B.A.D.

1. — *Maghreb - B.I.R.D. en 1972.*

On sait que la plupart des projets sont complémentaires aussi ne s'étonnera-t-on pas de trouver ci-après Xn + F.A.O. ou O.M.S., etc.

a) **B.I.R.D.-Algérie.**

L'Algérie n'a pas encore obtenu de crédits de la B.I.R.D. en 1972 mais le principe est acquis pour 1973 après le rapport établi dont une version a circulé (S.M. 72/41 du 11/2/1972, F.M.I. par MM. Toure et Timothy Sweeney) qui recommande en particulier à l'Algérie d'arrêter la pratique de cours de changes multiples, mais reconnaît la crédibilité de ce pays sur le plan financier. Les prévisions sont destinées à financer le réseau routier Annaba-Constantine-Skikda. On a vu dans une précédente chronique dans ce même A.A.N. (1969) que les institutions spécialisées de l'O.N.U. interviennent largement en Algérie (F.A.O.-O.M.S. surtout et P.N.U.D.).

b) **B.I.R.D.-Maroc.**

Le bilan est plus complexe à établir : en 1972 on trouve des projets de développement agricole (34 millions de \$ dont 24 par la B.I.R.D., 15 ans, 7,50 % et 10 par la I.D.A., 50 ans, 0,75 %), un prêt complémentaire pour le projet Maroc-Phosphore ; un prêt de 8,5 millions de \$ par l'I.D.A. pour l'éducation ; 15 millions de \$ de la B.I.R.D. pour l'hôtellerie ; 48 millions de \$ (25 ans, 7,25 %) de la B.I.R.D. à l'O.N.E.P. pour l'adduction d'eau plus le projet P.N.U.D. et O.M.S. (Oued Grou-Bouregreg). Le P.N.U.D. a effectué

pour 100 millions de DM de projets en 5 ans). Soit environ une centaine de millions de \$.

c) B.I.R.D.-Tunisie.

On approche également de 120 millions de \$ pour l'hôtellerie et l'agriculture : 5 millions de \$ par la B.I.R.D., 3 par l'I.D.A. ; 2 millions de \$ pour la pêche par la B.I.R.D. ; 12 millions à la S.T.E.G. (B.I.R.D., 20 ans) pour extension de la Centrale de Gaz de Gabès ; P.N.U.D. : 2,5 millions de \$ pour le reboisement + avec la Suède et la F.A.O., 1,772 millions de \$; F.A.O. projet de polyculture : 1 432 000 \$, etc. C'est que l'agriculture n'intéresse pas les prêteurs qui cherchent la rentabilité.

Si on en croit Guernier (*Le Monde* du 5/1/1972) la production agricole des trois pays maghrébins régresse :

Algérie : — 3,20 %, régression très grave ;

Tunisie : — 2,40 % ;

Maroc : — 0,50 %.

Le système international tout entier fait l'objet de critiques violentes. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont élus au Comité des 20 de la B.I.R.D./F.M.I. Les trois Etats sont représentés en septembre au F.M.I., et posent le problème des D.T.S. Cette dénonciation sera encore plus virulente à la C.N.U.C.E.D.

2. — *Santiago du Chili.*

Les Etats maghrébins savaient depuis longtemps qu'il y a peu à attendre de l'O.N.U. (39), ils estiment désormais qu'il n'y a pas plus à espérer de la C.N.U.C.E.D. et que la décennie du développement est un échec. On connaît la dénonciation de Tibor Mende : l'aide profite de plus en plus à des « élites occidentalisées » et facilite leur reproduction dans le mépris de leurs peuples. C'est entre ces deux balises que vont osciller les débats (40 jours) à Santiago du Chili. 141 Etats y sont représentés. La C.N.U.C.E.D. (les 77 sont devenus 98) est désormais une énorme machine qui de réunion en réunion ne résoud guère de problèmes. Celle-ci est la III^e Conférence mais fait suite à la réunion préparatoire de Lima en 1971 (cf. note précédente chronique).

Comment s'unir quand on a rien et que l'on est concurrentiel sur les rares produits que l'on peut commercialiser. Alors tous les problèmes sont posés en désordre et les pays nantis continuent « à compter les points ». On peut retenir quelques faits :

— La Chine, qui n'est pas membre des 77, participe en se bornant à rappeler les 5 principes de la coexistence pacifique ;

(39) Comme d'ailleurs d'autres groupements. En effet les 4 Etats maghrébins participent à Georgetown à la 4^e conférence des pays non alignés au août. Mais plus on est nombreux, moins les résolutions sont précises. On y admit Shihanouk et le G.R.P. du Sud Vietnam, on y vota le retrait des troupes (Rio de Oro, Vietnam, Israël, etc...), on y réclama une représentation plus équitable à l'O.N.U. En fait cette réunion ne suscita que peu d'écho. La prochaine se tiendra à Alger en septembre 1973. J'en reparlerai.

— Les pays de l'Est font l'objet de critiques amères par les pays latino-américains mais aussi par la Guinée et la Tanzanie ;

— A l'intérieur de la pauvreté, il y a des nuances : il y a de petites et de grosses délégations, par exemple l'Algérie est de toutes les commissions ;

— On a confirmé la liste des 25 pays les plus pauvres dont le P.N.B. par habitant est inférieur à 100 \$;

— L'objectif du 1 % du P.N.B. d'aide a été rappelé. Or 5 pays du C.A.D. seulement y arrivent : Pays-Bas, Portugal (mais comment compter dans ce cas l'aide militaire à l'Angola), Grande-Bretagne, Belgique et France dans l'ordre. Mais l'aide publique baisse au profit des investissements privés et des crédits à l'exportation. Donc l'endettement s'accroît rapidement. La dette représente environ 100 milliards de \$ et le remboursement environ 6 à 7 milliards de \$ par an. Des personnalités comme Sicco Mansholt et P. Prebisch ne cachent pas leur inquiétude et ce qui aurait dû être la décennie du développement pourrait bien être celle de l'explosion. A ce propos nous sommes quelques-uns à penser, *qu'il serait temps que les pays nantis remettent leurs créances en décrétant un grand moratoire au moins des dettes publiques.* (Je ne suis pas sûr d'ailleurs qu'en plus cela ne servirait pas aussi à relancer les affaires. Donc...).

Mais que réclament les 77 ?

— Le développement des exportations des P.S.D., l'ouverture des pays industrialisés à ces produits ;

— Les accords sur les produits de base ;

— Des accords pour la stabilisation des cours ;

— La modulation et la répartition de l'aide selon le degré et la nature du sous-développement ;

— *Mais surtout* : la participation du Tiers-Monde à la mise en place du nouvel ordre monétaire international et aux négociations commerciales multilatérales. C'est en effet le G.A.T.T., le club des Dix, le F.M.I. (et le problème des D.T.S.) qui font l'objet des critiques les plus virulentes. La réforme du système monétaire international est la revendication essentielle tant il est vrai que chaque dévaluation du \$ est payée par le Tiers-Monde. Il faut avouer que le monde nanti fait preuve d'un cynisme rare et ne répond même pas.

Aussi certains Etats, dont ceux du Maghreb, tentent-ils de trouver une voie originale par le biais des banques régionales.

3. — La B.A.D.

Les pays arabes ont du pétrole, du gaz donc des \$. L'Algérie s'emploie avec force depuis 3 ans à faire sortir ces \$ des banques européennes. La Libye l'appuie. Deux solutions sont utilisées : ou créer des Unions de Banque avec les Européens qui acceptent. Exemple : en juillet, association entre 6 Banques européennes (E.B.I.C.) et une dizaine de banques arabes dont la B.N. Algérie, la N.C.B. of Libya, B. Marocaine du C.E., pour fonder la Européen Arab Holding. Et on réactive la B.A.D.

La B.A.D. crée un Fonds africain de développement. Le capital est pour le moment d'origine européenne mais la Libye est admise en 1972. 105 millions de \$ de projets en Afrique pour 6 ans. Certains sont déjà réalisés / laiterie d'Annaba et élevage de génisses (3 millions de \$), route transaharienne (route Nefta-Tunisie-jonction Algérie).

Le président M. Labidi est Tunisien et le Maghreb est solvable grâce à l'Algérie. Cela n'en va pas de même de l'Egypte qui n'a toujours pas payé ces arriérés.

Certes ce projet n'est pas un succès, il manifeste cependant la volonté des Etats maghrébins de se concerter pour trouver des solutions. On va voir en conclusion que cela a permis de dégager une problématique sérieuse sur la Méditerranée et en face de la C.E.E.

CONCLUSION

On ne peut qu'être frappé de l'importance que les Etats maghrébins ont accordée à la Méditerranée et à l'Europe depuis un an environ. La sécurité en Méditerranée et les relations Maghreb/C.E.E. sont en effet liées aux yeux des Etats de l'Afrique du Nord. M. Masmoudi a officiellement demandé au Conseil de l'Europe l'établissement d'une sorte de Plan Marshall pour la rive sud de la Méditerranée.

1) Le projet de conférence méditerranéenne est avancé par Bouteflika le 11 avril 1972 lors de la visite du ministre égyptien des affaires étrangères M. Ghaleb. Il s'agit de réunir le Liban, l'Egypte, la Syrie, Malte, la Libye, Chypre, la Yougoslavie, les 3 Etats maghrébins mais aussi l'Espagne, qui bien qu'abritant des bases étrangères n'a jamais fait partie de l'OTAN et la France qui s'en retire (40). Le but est d'œuvrer pour que la Méditerranée cesse d'être le champ des rivalités entre U.R.S.S. et U.S.A., et en particulier éliminer toutes les bases étrangères.

Bouteflika relancera l'idée de la Méditerranée aux Méditerranéens en mai, repris par Masmoudi en juin (41). Le communiqué commun après la visite de Bourguiba à Alger rappelle l'idée (excluant la Grèce et la Turquie et posant le problème de l'Italie). En août à Georgetown on parlait de redéfinir le non alignement, en Méditerranée cela semble en 1972 signifier l'élimination de l'U.R.S.S. (Egypte, juillet). Les pays arabes ne sont pas emballés par l'union Libye-Egypte prévue pour 1973. La Tunisie y est hostile, le Maroc en doute et l'Algérie parle d'unité maghrébine. Mais la France arme la Libye et l'Egypte, se tourne également vers elle (SECAM,

(40) En fait l'invitation a été adressée à tous les riverains même ceux liés à l'O.T.A.N., qui ont pu fournir quelques assurances d'un futur dégagement.

(41) Cf. *Jeune Afrique*, 25/5/72 et interview à A. Francos, J.A., 3/6/72.

oléoduc). Or aux yeux des pays arabes l'U.R.S.S. a une position équivoque à propos d'Israël, que l'on ne peut pas par contre reprocher... à l'Espagne.

La réponse de l'Europe est bien entendu celle d'Helsinki en décembre. Par le canal de la Yougoslavie l'Algérie propose bien un document sur la sécurité en Méditerranée. Mais même la France pense qu'il n'est pas temps. Par contre (et cela donne à réfléchir), les U.S.A. semblent assez favorables à la thèse maghrébine.

Sur le plan économique cela se traduit, assez mal, il faut le dire, par la reprise de l'étude du dossier Maghreb/C.E.E.

2) On sait que la situation est complexe. L'Algérie peu à peu perd les positions que lui conférait son statut particulier. Ses voisins sont bientôt au terme des accords partiels (cf. nos articles et chroniques depuis 1969). Les trois Etats demandent, par le biais de l'Algérie, la négociation d'un accord global comprenant un volet commercial, un volet coopération technique et financière, ainsi que des offres précises en matière d'émigration.

Le super conseil des Ministres des affaires étrangères des 20 et 21 mars 1972 a été consacré à l'aide au développement, devant préparer l'attitude de la C.E.E. pour la C.N.U.C.E.D. On était en droit de s'attendre à d'autres résultats : pas d'accords sur les produits de base ni sur les droits de douanes ; peu de choses concrètes pour la formation des exportations des P.S.D. En février déjà s'était posé le problème des vins. La France et l'Italie sont hostiles au coupage. Le régime d'importation (réduction 60 %) était prorogé jusqu'au 31/8/72 à condition que les Maghrébins respectent les prix de référence de la C.E.E., avec l'interdiction du coupage et suppression de la taxe compensatoire. Le 10 mars l'Algérie présente un mémorandum expliquant sa position et réclamant la conclusion d'un accord global se fondant sur le fait qu'elle est le premier partenaire africain de la C.E.E. (le double des échanges du Maroc et la Tunisie/C.E.E. est les 2/3 de celles des 18 EAMA (Yaoundé). Les « Neuf » accèdent à terme (1974) à cette requête et proposent au Maroc et à la Tunisie d'ouvrir des négociations pour étudier des accords semblables.

Le Maghreb a compris qu'il devait avoir une attitude concertée en la matière.

Le C.P.C.M. s'est réuni à Tunis en mars pour examiner le dossier et surtout les conséquences de l'élargissement du Marché Commun. Tout au long de l'année on va assister à de nombreuses visites et démarches mettant en jeu les Ministres eux-mêmes des Affaires Etrangères. MM. Masmoudi et Bouteflika viennent à Bruxelles ; le président Bourguiba reçoit M. Aït Chashal, ambassadeur algérien auprès de la C.E.E. Les Ministres des Neuf finissent par admettre le principe d'une politique méditerranéenne de la Communauté. Il s'agit en fait, sans contrarier les U.S.A. de ne pas faire subir à l'Espagne et Israël puis au Maghreb, de trop lourdes conséquences de l'élargissement de la communauté. L'Italie plaide pour la Yougoslavie, la France pour le Maghreb, la R.F.A. pour Israël et l'Espagne et la Belgique... pour les U.S.A. Mais en fait aucune offre sérieuse n'est intervenue. Le pétrole et les matières premières ne payent pas de droits ; pour les produits agricoles

il y a quelques préférences douanières appréciables mais pas sur les conserves (Maroc et Tunisie) et rien pour les produits raffinés ou manufacturés. La commission a seulement mis au point un document précisant les grandes lignes des relations futures : priorité aux projets s'inscrivant dans une perspective d'intégration maghrébine, aides non remboursables aux opérations d'infrastructure, développement rural, et enfin prise de participation minoritaire dans la formation de capitaux à risque.

L'Algérie a peur de la main mise des capitaux étrangers sur le Maghreb, Elle a pourtant misé sur une industrialisation accélérée qui nécessite un grand endettement. Mais y a-t-il moyen de pratiquer autrement ?

Bruno ETIENNE.